

Animation Socioculturelle et Éducation Permanente

Profil d'enseignement et programme détaillé

Année académique 2017-2018

Sommaire

Profil d'enseignement du Master en Communication appliquée spécialisée – Animation socioculturelle et éducation permanente	3
Grille de programme du Master en ASCEP	7
Descriptif des unités d'enseignement du Bloc 1	8
Descriptif des unités d'enseignement du Bloc 2	31
Option de spécialisation Industries créatives et médiation culturelle	35
Option de spécialisation Migrations, développement et médias	41
Option de spécialisation Société, milieux urbains et médias	49
Préparation aux TFE II	58
Mémoire médiatique	60
Stage	62
Article (mémoire théorique)	64
Référentiel de compétences	75

Profil d'enseignement

Au fil de sa formation en communication appliquée en Animation socioculturelle et éducation permanente (ASCEP), l'étudiant se prépare à exercer son activité dans les secteurs de la culture (institutions et organisations culturelles, aide à la création, production de biens culturels, réalisation d'événements, industrie des loisirs et de la culture, etc.), du développement (ONG, humanitaire, développement durable, écologie, etc.), de l'action sociale (intégration, réseaux associatifs, réseaux publics, etc.) et de l'éducation informelle (formation d'adultes, expositions, muséographie, etc.). Il est un agent de création culturelle, de cohésion sociale et de citoyenneté active. Acteur, créateur ou gestionnaire de cet engagement, son action repose sur une dimension d'analyse critique et sur une dialectique d'intervention qui allie compétences communicationnelles et utilisation des médias.

En fait, l'étudiant en ASCEP a pour objectif de renforcer au sein de l'ensemble de la société les processus de transmission, d'émancipation, d'échange, de partage et de construction critique des savoirs qu'ils soient techniques, scientifiques, économiques, sociaux, écologiques, politiques, éthiques et esthétiques. De cette manière, il concourt à accompagner le changement et l'innovation et se présente comme un acteur de la transition.

Le profil d'enseignement du master prépare en priorité les étudiants à travailler dans le champ professionnel régi par le décret de l'Éducation permanente (décret du 17 juillet 2003). Ce décret soutient un nombre important d'acteurs qui participent à la mise en place d'espaces démocratiques, dans une perspective de société durable et inclusive. Inscrit dans la filiation directe de l'esprit humaniste, celui-ci impliquant des exigences de démocratie et de citoyenneté, le programme vise à former des professionnels capables de développer des pratiques socio-éducatives et communicationnelles innovantes. Ces pratiques cherchent à encourager la prise de conscience critique des réalités de la société, des capacités d'analyse et de choix, d'action et d'évaluation, des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

Si le secteur associatif, avec ses innombrables visées, a été et reste le secteur habituel d'insertion du diplômé en animation socioculturelle et éducation permanente, les étudiants choisissant cette section sont aussi souvent amenés à travailler dans le secteur des « organismes culturels et événementiels », des « institutions communautaires », des « organisations à profit social ou éducatif », des ONG, mais aussi dans les secteurs des industries créatives et de la culture (ICC) qui peuvent être perçues comme des leviers pour faire face aux défis sociaux de notre temps. En outre, le diplômé en animation socioculturelle et éducation permanente peut être appelé à s'insérer dans les secteurs, émergents, de l'innovation sociale et du numérique. Le développement accéléré de la société connectée appelle en effet au renouvellement des métiers de l'animation socioculturelle et de l'éducation permanente, tant au niveau culturel, social, que de celui de l'éducation.

La formation de l'étudiant de Master en communication appliquée spécialisée – animation socioculturelle et éducation permanente comprend deux « blocs » qui sont conçus pour être suivis en deux années et s'articulent autour de quatre ensembles d'unités d'enseignement. Ceux-ci sont proposés au fil des quatre semestres du master dans un ordre chronologique, afin de permettre à l'étudiant inscrit à ce programme de se constituer son propre profil professionnel et de s'insérer progressivement dans les activités liées aux métiers visés.

1. Fondements et environnements de l'animation socioculturelle et de l'éducation permanente [30 crédits dont 10 en anglais et 5 autres en]

Les 30 crédits qui constituent ce premier ensemble composé de six unités d'enseignement de 5 crédits chacune présentent les fondements et l'environnement de l'animation socioculturelle et de l'éducation permanente en approfondissant les notions de base qui ont été abordées dans le cadre des pré-orientations en bachelier (bloc 3).

Y sont intégrées, de façon pluridisciplinaire, les questions de politique culturelle, des questions liées à la Globalisation, les nouveaux modèles économiques du secteur socioculturel, une UE articulant les structures internationales aux phénomènes locaux d'exclusion et un séminaire de questions spéciales en néerlandais où sont abordés, cette année, les écosystèmes humains. Par sa souplesse, la formule séminaire, permet de choisir des contenus en lien direct avec les projets-ateliers de production médiatique et, notamment, la dynamique des groupes.

Cet ensemble d'UE est complété par une UE à choix en anglais, laquelle permet aux étudiants de renforcer l'un ou l'autre aspect de leur formation : une introduction au vaste champ des Cultural Studies ou la culture comme moteur de dialogue entre les personnes et les communautés.

2. Options de spécialisation [20 crédits dont 5 en anglais]

Cet ensemble d'options composé de quatre UE à définir, vise à dépasser les fondements généraux de l'animation socioculturelle et de l'éducation permanente en s'appliquant à des domaines plus spécialisés : (i) ceux liés à la culture et à l'événementiel, (ii) aux questions de développement entendues dans un sens large, (iii) ceux liés plus spécifiquement à la production d'une démarche d'intervention socio-éducative par le biais des médias :

- Industries créatives et médiation culturelle [20 crédits, quatre UE] ;
- Migrations, développement et médias [20 crédits, quatre UE] ;
- Société, milieux urbains et médias [20 crédits, quatre UE].

Ce groupe cohérent d'options –l'étudiant devant choisir un ensemble et ne pouvant passer entre les différents domaines– constitue clairement la spécialisation que l'étudiant adopte pour particulariser son profil. Dans chaque spécialisation, l'étudiant choisit un cours de 5 crédits dans une liste qui lui est soumise.

Idéalement, il est souhaité que l'étudiant choisisse son stage et son sujet d'Article (TFE), en fonction de l'option qu'il a choisie parmi les trois proposées; ceci afin de renforcer encore son profil dans le champ des métiers de l'animation socioculturelle et de l'éducation permanente.

3. Méthodologie d'approche des terrains et projets de l'animation socioculturelle et de l'éducation permanente [20 crédits]

Les quatre unités d'enseignement de 5 crédits chacune qui composent ce troisième ensemble ont pour but de donner les bases méthodologiques nécessaires en vue de la réalisation d'une intervention socioculturelle : analyse du contexte de l'action, conception de l'intervention tant du point de vue de l'animation que du point de vue médiatique, mise en œuvre de la démarche et évaluation.

On y aborde les questions liées à l'approche de terrains socioculturels, en particulier par le biais des médias, et les techniques d'implémentation de projets et méthodes propres à l'intervention en animation socioculturelle et en éducation permanente.

Ces deux premières unités sont complétées par les UE de préparation aux TFE médiatiques et théoriques. Ces dernières peuvent être considérées comme des activités de méthodologie appliquées pour une large part au projet de mémoire médiatique où doit se révéler tant l'approche d'un terrain et de ses acteurs, que l'intervention et l'animation, par le biais d'une production médiatique, réalisée en équipe, avec un partenaire professionnel. D'autre part, elles visent à donner aux étudiants les outils méthodologiques conceptuels en vue d'adopter une démarche scientifique de recherche dont la mise en œuvre se retrouve dans la rédaction de leur article théorique.

- Médias et approches de terrains socioculturels [5 crédits] ;
- Gestion de projets et méthodes d'intervention et d'animation socio-éducatives [5 crédits] ;
- Préparation aux TFE I [5 crédits] ;
- Préparation aux TFE II [5 crédits].

Au sein de cet ensemble, sont interrogées les représentations sociales qui orientent l'action. Ainsi, l'UE Gestion de projets et méthodes d'intervention et d'animations socio-éducatives, dans une visée pragmatique, propose des méthodes d'analyse de problèmes, de négociation et d'interactions. Dans cette ligne, des exercices pratiques sont proposés. L'UE Médias et approches de terrains socioculturels vise à construire, en relation avec les ateliers de production médiatique, des méthodes de recherche et de collecte de données de terrains socioculturels, mais surtout, d'analyse et d'écriture de synthèses des données empiriques, à des fins d'intervention socioculturelle ou socio-éducative.

4. Méthodologie d'approche des terrains et projets de l'animation socioculturelle et de l'éducation permanente [50 crédits]

Ce dernier ensemble qui comprend quatre unités d'enseignement a pour fonction d'ouvrir le champ des compétences des étudiants en leur donnant l'opportunité de réaliser, dans des conditions très proches du réel, différents projets d'intervention ciblés, et ce, en collaboration et avec l'encadrement de professionnels du secteur.

Dans l'UE Projets et ateliers de production médiatique, les étudiants s'initient à la gestion d'un projet réel dans leur secteur. Dans le « mémoire médiatique », ils conceptualisent et réalisent, en petits groupes de deux à cinq étudiants, sur deux ans, un projet d'intervention dans un domaine particulier de l'animation sociale et de l'éducation permanente. Dans le stage, ils s'insèrent chacun dans une association ou une organisation professionnelle, qui développe des activités dans ce secteur. Enfin, dans l'Article, ils réalisent un travail de réflexion intellectuelle sur un thème de l'animation socioculturelle et de l'éducation permanente ; ce thème est choisi préférentiellement en rapport avec le mémoire théorique ou le stage réalisé par l'étudiant. Tant le stage que l'Article scientifique sont des travaux individuels, alors que les deux autres unités se réalisent en groupe.

De manière cohérente, les acquis d'apprentissage terminaux peuvent être formulés en rapport avec ces quatre ensembles d'unités d'enseignement. En effet, au terme de sa formation en Communication appliquée spécialisée – Animation socioculturelle et éducation permanente, l'étudiant :

1. acquiert un esprit prospectif, de créativité et d'entrepreneuriat dans le domaine de l'animation socioculturelle et de l'éducation permanente ;
2. développe une approche et une observation professionnelle d'un terrain socioculturel local, s'y situe et y agit ;
3. produit, par croisement avec des données plus générales, un point de vue analytique et critique global sur une situation socio-éducative ou socio-culturelle donnée ;
4. comprend les enjeux des réseaux politiques, sociaux et culturels, du niveau local au niveau global ;
5. communique avec les différentes instances, publiques/privées médiatiques pour fédérer des partenaires, financer et faire aboutir des projets d'intérêt socioculturel ou socioéducatif ;
6. est apte à créer et à manager une action ou un projet, singulièrement dans ses dimensions pratiques, entrepreneuriales et quotidiennes ;
7. accompagne et gère la création et l'innovation d'un projet spécifiquement culturel et/ou social ;
8. élabore et met en œuvre la réalisation pratique et médiatique des contenus, supports et environnement d'intervention ;
9. diffuse les productions médiatiques tant vers des collectifs et des acteurs de terrain que vers les publics cibles ;
10. assure, dans la durée, la dynamique des groupes, des collectifs et des réseaux, et notamment par les nouveaux moyens que procure les réseaux ;
11. contribue consciemment par son action de communication et d'éducation à l'innovation et à la transition sociale ;
12. évalue la qualité d'un projet et d'une démarche d'intervention socioculturelle ou socioéducative auprès de ses publics, de ses usagers et de ses partenaires

Master en Communication appliquée spécialisée – Animation socioculturelle et éducation permanente

MA bloc 1

MA bloc 2

Fondements et environnements de l'animation socioculturelle et de l'éducation permanente

Politiques culturelles [POLC2111], 5 crédits	Au choix une unité parmi (en anglais) :
Globalisation (en anglais) [CULG2121], 5 crédits	- Cultural Studies [CULS2210], 5 crédits
Nouveaux modèles économiques du secteur socioculturel [MODE2122], 5 crédits	- Cultures for Communication [CUCO2211], 5 crédits
Questions spéciales de l'animation socioculturelle et de l'éducation permanente [QASP2112], 5 crédits	
Structures internationales et relations nord-sud [INTER2123], 5 crédits	

Option de spécialisation (au choix), 20 crédits

Industries créatives et médiation culturelle, quatre fois 5 crédits [Créativité et citoyenneté contemporaines (CREA2213) Médiation culturelle (MCUL2214) Conception de projets culturels (PROC2215) Cours à choix]
Migrations, développement et médias, quatre fois 5 crédits [Coopération internationale : perspectives et stratégie de communication (COPP2213) Médias et développement (MDEV2214) Enjeux de migration (MIGR2215) Cours à choix]
Société, milieux urbains et médias, quatre fois 5 crédits [Milieux urbains et développement durable (DURA2213) Problématiques sociétales et émancipation (SOEM2214) Éducation permanente et médias (EPER2215) Cours à choix]
[Liste des cours à choix actuelle : Animation et critique artistique ; Journalisme d'éducation permanente ; Ontwikkeling en humanitaire hulp ; Cultures et religions ; et si pas pris CULS2210 ou CUCO2211]

Méthodologie d'approche des terrains et projets de l'animation socioculturelle et de l'éducation permanente

Préparation aux TFE I [TFAS2101], 5 crédits	Préparation aux TFE II [TFAS2202], 5 crédits
Gestion de projets et méthodes d'intervention et d'animation socio-éducatives [GEST2113], 5 crédits	
Médias et approches des terrains socioculturels [TERR2124], 5 crédits	

Projets de production médiatique et activités d'intégration professionnelles

Projets et ateliers de production médiatique [ATAS2102], 20 crédits	Mémoire médiatique [MMAS2212], 10 crédits
	Stage [STAS2221], 10 crédits
	Article (mémoire théorique) [MTAS2222], 10 crédits

Politiques culturelles

POLC2111 | 5 crédits | MA BLOC1 – Q1

Cette unité de cours développe trois thématiques : Politiques culturelles européennes, l'Europe et la Culture, Politiques culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Enseignants

Référent : Mélanie Lalieu

Enseignants : Pascal Chabot, Mélanie Lalieu et Frank Pierobon

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant

1. Mobilise des modèles théoriques pertinents pour analyser d'un point de vue critique les enjeux des réseaux politiques, sociaux et culturels, du niveau local au niveau global ;
2. Comprend le rôle politique de la culture dans la construction européenne, ou dépasse les nationalismes et les replis identitaires ;
3. Comprend le rôle de la culture dans la perspective de la citoyenneté active, de la démocratie et du dialogue interculturel et interethnique, y compris la reconnaissance des cultures non européennes ;
4. S'informe sur les différentes politiques européennes et internationales de promotion de la culture ;
5. Comprend les différentes approches des politiques culturelles mises en place ainsi que leurs risques – du mécénat à la marchandisation ;
6. Comprend comment ces politiques tiennent compte des changements profonds intervenus dans l'histoire récente de l'art (des beaux-arts au street art), en termes de circuits économiques et de nouvelles technologies ;
7. Connait des questions relatives à l'identité culturelle européenne et à son fonctionnement concret ;
8. Porte un regard critique sur les politiques culturelles menées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
9. Connait les acteurs des politiques culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Dispositif de l'UE

Les cours sont donnés *ex cathedra*. Il y a une pluralité d'intervenants, mais une seule unité (les différentes parties ne constituent pas à proprement parler des activités distinctes).

Organisation de l'UE

Partie 1 : Politiques culturelles européennes. Frank Pierobon

La culture est de plus en plus reconnue par les pouvoirs publics à l'échelle européenne comme le composant essentiel d'une société démocratique. Par « culture », il faut entendre aussi bien le patrimoine et l'héritage historique et culturel, que plus prosaïquement les diverses formes contemporaines de créativité, depuis la démarche personnelle de l'artiste jusqu'aux modes mainstream de convivialité festive et communautaire. Les grandes institutions européennes et internationales ont élaboré des politiques majeures – convention UNESCO sur la diversité culturelle, World Heritage, Politiques du Conseil de l'Europe, politiques des Institutions Européennes sur la culture et son financement (Creative Europe) et sur la citoyenneté à la suite des événements de Paris du 7 janvier 2015. Ces politiques, assorties de financements substantiels, contribuent à construire l'Europe et à réaffirmer son identité en conservant un souci de démocratie, de dialogue interculturel et de diversité culturelle.

Plan de la partie 1 :

La première partie (3 x 2 heures) présente toutes les informations indispensables pour comprendre le sens général, le langage et les lignes de force des politiques européennes en matière de culture, y compris ses aspects politiques de cohésion sociale, de citoyenneté et d'éducation à la démocratie.

La seconde partie (2 x 2 heures) présente la réflexion en Europe sur le rôle de la culture à l'heure d'une prise de conscience accrue de son importance dans le contexte de la citoyenneté active et des changements profonds des circuits économiques.

La troisième partie (2 x 2 heures) passe en revue les différentes approches et formes de soutien apportés par les secteurs public et privé à la création artistique, sur fond de dialectique entre démarche personnelle et pertinence sociale (question des intermittents, du soutien automatique ou sélectif aux artistes, etc.).

Partie 2 : L'Europe et la culture. Pascal Chabot

Cette partie du cours intitulée « L'Europe et la culture » vise à offrir aux étudiants une compréhension et une connaissance des questions relatives à l'identité culturelle européenne et à son fonctionnement concret. Ce cours leur permet de comprendre comment l'Europe culturelle s'est constituée, quelles en sont les forces de convergence et de divergence, et quels sont les défis que rencontre cette constitution. Le regard de l'autre sur l'Europe est aussi étudié.

Plan de la partie 2 :

1. Présentation du cours. Initiation à la réflexion sur l'Europe culturelle.
2. Qu'est-ce qu'être européen ?
3. La centralité de la culture européenne en question.
4. Pour conclure : L'Europe culturelle comme laboratoire de paix.

Partie 3 : Les politiques culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles. Mélanie Lalieu

La « diversité culturelle » tend à s'imposer en Fédération Wallonie-Bruxelles et à travers le monde comme un nouveau fondement, un nouveau paradigme des politiques culturelles.

Cette partie de l'UE s'attachera à comprendre, analyser, apporter un regard critique sur les politiques culturelles menées par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il s'agira donc de faire le lien entre culture et politique. Comment, au travers de ces politiques culturelles, prendre en compte les contraintes à la fois politiques, sociales et économiques? Qui sont les acteurs de ces politiques culturelles?

Enfin, nous proposerons un focus sur l'un des objectifs de ces politiques culturelles celui qui consiste à renforcer l'attractivité des villes tant sur le plan national qu'international.

Plan de la partie 3 :

1. Politiques culturelles : cadres législatifs et financements;
2. Acteurs des politiques culturelles;
3. Politiques culturelles et développement touristique.

Évaluation de l'UE

Un examen écrit unique, il couvre toutes les matières vues, sans autre répartition des pondérations que les questions posées.

Ressources disponibles

Sur Cléo : notes de cours et présentations Powerpoint.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Le cours donné en anglais met en perspective la question de la globalisation en la confrontant à son possible corollaire, l'américanisation. Après une introduction sur les développements historiques (américains et globaux) de la mondialisation, le cours présente les différentes définitions de cette dernière et introduit les grandes questions actuelles autour du débat (principalement les causes et effets sur la culture et l'identité culturelle, mais également le rapport centre/périphérie, la politique, l'économie, la pauvreté...). Ensuite, un séminaire de quatre heures (Barbara Dupont) offre une définition des gender studies et affine l'étude de la mondialisation depuis la perspective du genre. Enfin, sous forme de séminaires, les étudiants présentent oralement les points principaux de leur travail personnel écrit (voir infra). Ces travaux sont regroupés par thème et font l'objet d'une discussion ouverte à l'ensemble des étudiants

Enseignants

Référent : Mathieu de Wasseige

Enseignants : Mathieu de Wasseige et Barbara Dupont

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. Questionne et actualise son savoir et ses pratiques professionnelles en matières sociales ;
2. Prend un recul critique par rapport au sens et à la pertinence de ses savoirs et de ses pratiques ;
3. Évalue et actualise en permanence ses connaissances et compétences ;
4. Articule à ses connaissances les apports de disciplines différentes ;
5. Mobilise son savoir autour de projets de recherche appliquée et de recherche-action ;
6. Développe des connaissances nouvelles et les articuler à des pratiques sociales innovantes ;
7. Consulte les personnes ressources et les experts des thématiques abordées dans les différentes langues enseignées ;
8. Peut transmettre des savoirs et des pratiques ;
9. Collecte, hiérarchise, imagine les contenus socioéducatifs et socioculturels des messages à construire ;

10. Comprend les stratégies institutionnelles et identifier les lignes d'actions sociales et culturelles des partenaires ;
11. Interprète de façon critique les enjeux des réseaux politiques, sociaux et culturels, du local au global ;
12. Mobilise des modèles théoriques pertinents pour analyser d'un point de vue critique les enjeux des réseaux politiques, sociaux et culturels, au niveau local et global ;
13. Comprend les enjeux et impacts de la mondialisation, surtout du point de vue culturel, mais également d'un point de vue politique et social, du niveau local au niveau global.

Dispositif de l'UE

Cours *ex cathedra*, classes inversées et séminaires participatifs.

Organisation de l'UE

- Introduction
- Part 1 : US history and foreign relations
- Part 2 : Globalization, a framework and key issues
- Part 3 : Seminars: presentations and discussions
- Conclusion

L'étudiant a recherché un article scientifique récent qui traite d'un sujet précis lié à la mondialisation et central à sa formation et à son intérêt particulier. Il a résumé cet article et trouvé des sources scientifiques externes qui confirment ou infirment, spécifient ou généralisent les points développés dans l'article et en fait un texte argumentatif qui aide à comprendre un aspect précis de la mondialisation. Il utilise et respecte les règles du référencement APA.

L'étudiant a fait une présentation orale sélective de son travail afin de mieux faire comprendre à ses co-étudiant(e)s un aspect précis de la mondialisation.

L'étudiant a affiné ses capacités linguistiques réceptives (compréhension à l'audition des cours *ex-cathedra* et compréhension à la lecture des divers documents à lire) et productives (expression écrite (des deux travaux) et orale (discussions lors des séminaires et examen oral) pour pouvoir suivre un cours académique de master exclusivement donné en anglais.

Évaluation de l'UE

Paper (analyse et critique d'un article scientifique récent ou d'un chapitre de livre ayant trait à la problématique proposée) 20 points ; Présentation orale 10 points ; Examen oral 30 points.

Ressources disponibles

Sur Cléo : notes de cours, chapitre de livre, présentations PowerPoint, articles scientifiques.

Situation de l'UE

Première année de Master (après une formation linguistique de trois ans). Prérequis indicatif : anglais réceptif C1 ; anglais productif B2 minimum.

Nouveaux modèles économiques du socioculturel

MODE2122 | 5 crédits | MA BLOC1 – Q1

Cette unité de cours est organisée en trois parties complémentaires : l'entrepreneuriat social, l'entrepreneuriat culturel et la gestion culturelle.

Le secteur des organisations à vocation sociale et culturelle est encore perçu comme uniquement tributaires des subventions publiques. Or ce secteur évolue et se développe vers des entreprises qui réunissent création et économie. Ceci permet aux organisations socioculturelles de pouvoir bénéficier des programmes de stimulations de l'entrepreneuriat et de l'innovation et de n'être dès lors plus uniquement dépendantes des pouvoirs publics. Cette unité de cours s'organise donc de manière à d'abord comprendre l'environnement global du secteur à travers l'entrepreneuriat social et culturel pour ensuite développer une connaissance appliquée des pratiques de gestion et de management à une activité culturelle. Compétences qui pourront être appliquées dans tous les secteurs d'activités du domaine socioculturel.

Enseignants

Référent : Mélanie Lalieu

Enseignants : Edouard Meier, Laura Leprêtre et Mélanie Lalieu

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant :

1. Questionner et actualiser son savoir et ses pratiques professionnelles en matières sociales ;
2. Mobiliser son savoir autour de projets de recherche appliquée et de recherche-action ;
3. Développer des connaissances nouvelles et les articuler à des pratiques sociales innovantes ;
4. Prendre contact et gérer les relations avec les acteurs des réseaux socioculturels ;
5. Comprendre ce qu'est l'économie sociale, l'entrepreneuriat social et l'éducation permanente en Belgique. Contextualisation, histoire et évolution ;
6. Comprendre la distinction entre l'économie sociale et l'entrepreneuriat social et ce qui les rassemble ;
7. Connaître les différentes formes juridiques des entreprises sociales, de l'entrepreneuriat social et de l'éducation permanente ;

8. Comprendre le rôle des entreprises sociales dans l'économie belge et européenne (taille, impact et résistance de l'économie sociale et des entreprises sociales en Belgique et en Europe).
9. Connaître les mesures de soutien de l'entrepreneuriat social et l'éducation permanente en Belgique et à l'échelle européenne. Trouver les leviers de soutien et les mesures de financement. Les conditions de leur développement ;
10. Comprendre ce qu'est l'impact social, le rôle de l'économie sociale dans la prise de conscience sociale dans la société et l'économie (impact social/valeur sociale/ investissement social) ;
11. Organiser le management et la gouvernance des entreprises sociales, connaître la gestion d'une entreprise sociale ;
12. Connaître les nouveaux modèles économiques de l'entrepreneuriat culturel ;
13. Etre familiarisé avec la gestion administrative que requiert la gestion d'une institution culturelle et connaître les outils de gestion ;
14. Acquérir la méthodologie de création d'un budget prévisionnel équilibré, cohérent et viable pour un projet culturel ou une institution culturelle ;
15. Savoir analyser le bilan financier d'une institution culturelle ou d'une activité culturelle ;
16. Savoir rédiger un rapport financier et pouvoir s'en servir comme levier pour obtenir des financements ;
17. Savoir rédiger un rapport d'activités et utiliser cet outil pour communiquer vers les pouvoirs subsidants.

Dispositif de l'UE

Le cours est donné *ex cathedra*.

Organisation de l'UE

Entrepreneuriat social – Laura Leprêtre (18 heures)

Le secteur culturel et social prend des formes de plus en plus variées et les « nouveaux » concepts liés à l'économie sont en foisonnement (entreprises sociales, entrepreneuriat social, économie sociale, économie collaborative, économie circulaire, économie verte...)

Cette partie traitera du contexte historique et politique du secteur de l'économie sociale et de l'entrepreneuriat social au niveau belge et européen principalement, la nature des organismes du secteur, de leur structure, de leur fonctionnement (prise de décision, composition, encadrement légal), de leurs actions (missions et objet social) et objectifs.

Seront définis et analysés les autres concepts relatifs à la dite « nouvelle économie » : économie collaborative, économie circulaire, économie verte...

Enfin, seront abordés dans ce cours l'organisation et le fonctionnement des asbl, fondations, coopératives, entreprises sociales, véritables vectrices d'activités économiques, sociales et culturelles.

Plan

1. Contexte du développement de l'économie sociale en Belgique et en Europe (4h)
2. Economie sociale et entrepreneuriat social en Belgique et en Europe aujourd'hui (4h) + rencontre SAW-B
3. Allier impact social et efficacité économique (2h)
4. Définition et analyse des concepts composant les « nouveaux modèles économiques »: économie verte, économie collaborative, économie circulaire, entreprise verte, éthique... (2h)
5. Les mesures de soutien politiques et financiers pour l'entrepreneuriat social, l'économie sociale et des nouveaux modèles économiques en Belgique et à l'échelle européenne (4h)
6. Gouvernance, fonctionnement et management des entreprises sociales (2h)

Entrepreneuriat culturel : nouveaux modèles économiques - Edouard Meier (16h).

La professionnalisation du secteur culturel a renouvelé la figure de ses entrepreneurs. Ils deviennent des agents économiques à part entière, dont les initiatives galvanisent la création, créent des emplois, génèrent des revenus et s'inscrivent dans une stratégie de développement économique et durable. Si les subsides et le mécénat continuent à alimenter la création, le temps où les activités du secteur s'exonéraient des règles de l'entrepreneuriat est révolu.

Le numérique a fait exploser les modèles économiques traditionnels, de la production et la diffusion des produits jusqu'aux financements. Ces nouveaux modèles économiques qui seront abordés encouragent les entrepreneurs à se professionnaliser.

Plan :

1. Economie de l'entrepreneuriat culturel : typologies d'action culturelle et sources de financement de la culture (4h).
2. Les industries culturelles et le numérique (2h).
3. Financements innovants : nouvelles pratiques de mécénat (co-création, etc.) et rapports aux pouvoirs publics (4h).
4. Outils de gestion et de management de l'entreprise culturelle et sociale (6h).

Gestion culturelle – Mélanie Lalieu (20 heures)

En tant que gestionnaire, il faut être capable de trouver un équilibre entre les paramètres artistiques, économiques et politiques.

La gestion d'une organisation ou institution culturelle nécessite également une bonne communication vers ses pouvoirs subordonnés et ses partenaires. Cela se fait au travers des rapports financiers et rapports d'activités.

Plan :

1. Gestion administrative : les statuts, la gestion du personnel, les contrats et conventions (3h)
2. Gestion financière : la gestion quotidienne, comment analyser un bilan et créer un budget prévisionnel (8h*2)
3. Gestion et communication : les rapports financiers et rapports d'activités, leviers de financement (1h)

Évaluation de l'UE

Présentation d'un travail de réalisation d'un dossier sur une entreprise sociale ou culturelle belge (70%) et examen écrit portant sur la réalisation d'un budget prévisionnel (30%).

Ressources disponibles

Sur Cléo : notes de cours et présentations Powerpoint.

Situation de l'UE

Aucun prérequis spécifique.

Questions spéciales de l'animation socioculturelle et de l'éducation permanente

QASP2112 | 5 crédits | MA BLOC1– Q1

Unité d'enseignement composée de deux parties alternatives, respectivement en allemand et en néerlandais (au choix, donc) :

1. Soit séminaire d'allemand « Welt im wandel »
2. Soit séminaire en néerlandais : en réunissant des approches et des outils issus de l'écologie, de l'éducation populaire et de l'intelligence collective, cette UE en néerlandais souhaite ouvrir à une autre façon de considérer les écosystèmes humains, pour favoriser des interactions plus équilibrées entre les membres de groupes et collectifs.

Enseignants

Référent : Christine Lebeau

Enseignants : Christine Lebeau, Pauline Lemaire

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. Prendre un recul critique par rapport au sens et à la pertinence de ses savoirs et de ses pratiques ;
2. Articuler à ses connaissances les apports de disciplines différentes ;
3. Mobiliser son savoir autour de projets de recherche appliquée et de recherche-action ;
4. Développer des connaissances nouvelles et les articuler à des pratiques sociales innovantes ;
5. Mobiliser des modèles théoriques pertinents pour analyser d'un point de vue critique les enjeux des réseaux politiques, sociaux et culturels, au niveau local et global ;
6. Décrire le contexte d'intervention, les partenaires et les publics ;
7. Assurer la conception de la mise en situation et du collectage d'information ;
8. Mener à bien la pré-évaluation du processus d'intervention ;
9. Réaliser la mise en situation auprès des publics et des acteurs ;

10. Collecter et analyser les données collectées ;
11. Élaborer des projets en groupe et activer des réseaux au bénéfice du citoyen ;
12. Évaluer collectivement le travail de groupe.

Dispositif de l'UE

Cours ex-cathedra ponctués de temps de mise en pratique d'outils de débat, de prise de décision et d'intelligence collective en grand groupe et/ou sous-groupes et par des moments d'expérimentation par le jeu de rôle et la mise en situation.

Organisation de l'UE

1) Séminaire allemand (30h) Le séminaire « Welt im Wandel » aborde certains des grands changements que le monde traverse, en particulier les évolutions démographiques et les changements climatiques. Au départ de constats, il tente d'apporter des réponses aux questions des causes et conséquences pour ensuite envisager l'avenir.

2) Entretenir des relations équilibrées et établir des coopérations positives s'avère souvent bien plus compliqué que de réduire ses consommations d'énergie, de trier ses déchets ou de planter des arbres. Pourtant, l'écologie et la transition vers le monde de demain n'ont que peu de sens si nous sommes incapables de vivre en équilibre avec nous-mêmes et les autres. Ce cours propose d'explorer l'humain et la société comme des écosystèmes à part entière et d'acquérir les outils pour interagir de manière durable et écologique avec son public et la société dans son ensemble.

Nous nous inspirerons des écosystèmes naturels pour comprendre et cartographier les écosystèmes humains et nous nous ouvrirons ainsi à une autre façon de penser et d'appréhender le quotidien. L'exploration des systèmes humains et de leur fonctionnement aura pour but de (re)trouver notre juste place dans le monde ainsi que notre pouvoir personnel. Par la découverte et l'expérimentation de la systémique de groupe, nous identifierons les éléments constitutifs d'un groupe ou collectif durable et nous discuterons des notions de pouvoir, de domination et de participation. Les outils d'intelligence collective proposés seront testés et éprouvés au cours de temps de débat et de prise de décision.

Évaluation de l'UE

Séminaire en allemand :

Pour encourager la présence et la participation des étudiants au séminaire au delà des difficultés liées à la langue et aux différences de niveau entre eux, l'évaluation réside dans un séminaire sans examen aux conditions suivantes : (i) présence à trois quart des séances, (ii) deux travaux écrits en séminaire (50% de la note finale) et (iii) une ou deux présentation(s) + participation (50% de la note finale). Si la condition de présence n'est pas remplie, il y a un examen (50% de la note finale).

Si la condition de présence est remplie mais que les travaux n'ont pas été présentés, il y a examen aussi (50% de la note finale).

Séminaire en Néerlandais :

Évaluation continue par un travail écrit individuel, une présentation en sous-groupes et un examen oral (100% de la note finale pour l'examen). Les présentations en groupe pendant les cours et le travail écrit ne sont pas cotés. Toutefois, la qualité des présentations pendant l'année sera prise en compte pour aider à compenser un échec à l'examen.

Ressources disponibles

Slides des cours, fiches pratiques des outils acquis, bibliographie.

Situation de l'UE

Prérequis indicatifs :

Allemand : B1+/ B2 en réceptif et A2+ en productif.

Néerlandais : Une connaissance suffisante du néerlandais pour pouvoir suivre un exposé théorique, recevoir des instructions pratiques et mener une conversation de base.

Structures internationales et relations Nord-Sud

INTER2123 | 5 crédits | MA BLOC1 – Q2

Cette unité d'enseignement amène les futurs acteurs de l'éducation permanente à affiner leur compréhension des réalités auxquelles sont confrontés les publics « exclus » (issus de l'immigration et/ou précarisés). Par la confrontation de la couverture médiatique de l'actualité politique, économique et culturelle internationale d'avec la lecture d'extraits de textes fondateurs, les étudiants articulent le contexte local du terrain avec les enjeux globaux. Ils prennent conscience des valeurs qui sous-tendent les rhétoriques médiatiques et l'instrumentalisation de l'opinion par la propagande. Ils élaborent enfin une compréhension autonome des textes donnés à lire par la critique interne et externe des sources.

Enseignants

Référent : Emmanuel Wathelet

Enseignants : Emmanuel Wathelet + invités

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant :

Questionner et actualiser son savoir et ses pratiques professionnelles en matières sociales

1. Prendre un recul critique par rapport au sens et à la pertinence de ses savoirs et de ses pratiques ;
2. Évaluer et actualiser en permanence ses connaissances et compétences ;
3. Articuler à ses connaissances les apports de disciplines différentes.

Interpréter de façon critique les enjeux des réseaux politiques, sociaux et culturels, du local au global

4. Mobiliser des modèles théoriques pertinents pour analyser d'un point de vue critique les enjeux des réseaux politiques, sociaux et culturels, au niveau local et global ;
5. Consulter les personnes ressources et les experts des thématiques abordées dans les différentes langues enseignées.

Dispositif de l'UE

Exposés ex-cathedra, classes inversées, discussions et débats en groupe classe, interventions d'experts extérieurs.

1. À chaque cours, un tour de l'actualité touchant aux inégalités est effectué par les étudiants.

2. Des lectures mettant en perspective cette actualité sont proposées et un débat avec et entre les étudiants s'ensuit.
3. Régulièrement, des intervenants spécialistes de l'une ou l'autre problématique viennent nourrir les débats.

Organisation de l'UE

1. Différentes thématiques, toutes partant des questions d'inégalités, seront potentiellement couvertes par l'UE, selon l'actualité en cours et la demande des étudiants : racisme et discriminations, importation des conflits étrangers, positions antagonistes au sein d'une même communauté, question de la dette, environnement, licenciements et multinationales, rôle des grandes institutions internationales (UE, BM, FMI, ONU, OTAN, OCDE, etc.), groupes médiatiques, place des ONG, colonisation et néocolonisation, rapports Nord/Sud, guerres, etc.
2. Les thématiques sont éclairées/discutées par la lecture de textes dont une bibliographie sommaire est présentée ci-dessous. Les textes sont dans un premier temps anonymisés pour que l'idée que l'on se fait de l'auteur n'influence pas la perception du contenu.
3. L'actualité, mais aussi les textes proposés, sont soumis au jugement critique des étudiants formés, dans l'interaction, à la critique des sources. La dimension pratique de la critique des sources est complétée par une histoire de la propagande.

Évaluation de l'UE

L'examen oral est une présentation critique d'un livre choisi dans une liste de lectures proposées.

Ressources disponibles

Portefeuille de textes en ligne.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Préparation au TFE I

TFAS2101 | 5 crédits | MA BLOC1 – Q1 et Q2

Cette activité d'enseignement est la première partie du processus d'encadrement des travaux de fin d'étude à l'IHECS. Il se prolonge en Master 2. Le cours de préparation au TFE I comprend un séminaire d'émergence d'idées, la formulation d'un projet d'intervention médiatique (choix d'une équipe, un média, une thématique, un partenaire et un public), la rédaction d'un état de la question, d'un projet d'intervention et le suivi de la réalisation du projet médiatique

Enseignants

Référent : Mélanie Lalieu

Enseignants : Talheh Daryanavard, Mélanie Lalieu, Jorge Magasich, Éric de Moffarts, Mathieu de Wasseige et une équipe d'encadrants du Déclic tour.

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement. L'étudiant :

1. Apprend à formuler un projet d'intervention et à le défendre de manière professionnelle ;
2. Acquiert les capacités rédactionnelles pour rédiger des dossiers de présentation ;
3. Découvre, se documente et travaille avec les milieux professionnels ;
4. Renforce ses compétences théoriques et médiatiques ;
5. Développe sa capacité à travailler en équipe.

Dispositif de l'UE

Le cours se présente sous la forme de séminaires animés par une équipe d'enseignants ayant des compétences complémentaires. Elle comprend des séances plénières à partir d'exposés méthodologiques et des séances de coaching de groupe. Certaines séances collectives permettent des présentations de résultats accompagnées de débats et d'évaluations continues.

Organisation de l'UE

Cette activité, communément appelée « maillage », permet d'initier des projets à visée professionnalisante où les étudiants allient, avec des contraintes proches de la réalité du terrain, des moments d'investigation théorique, de synthèses comparatives, de définition d'un terrain, de créativité, de brainstorming, de recherche de contacts et de recherche de financements.

Cette unité d'enseignement est organisée sur deux semestres. Le premier semestre s'attache principalement à « penser » le projet : développer la formulation d'un projet cohérent et rédiger un État de la question conclu par un projet d'intervention.

- L'état de la question est l'étape d'exploration théorique et empirique qui doit permettre de comprendre le sujet, d'élaborer une problématique. Le but final étant de formuler le projet médiatique (aussi appelé projet d'intervention).
- Le projet d'intervention, dans le contexte du mémoire de fin d'études à l'IHECS, précise l'intention (intention du groupe en lien avec les objectifs du partenaire), la structure (le média dans l'intervention), les composants médiatiques. Il prévoit aussi les moyens à mettre en œuvre pour réaliser le ou les médias et l'intervention (aussi appelée mise en situation).

Le deuxième semestre est consacré aux phases « écrire » et « produire » le projet, ces deux étapes évoluent en dialogue continu.

Évaluation de l'UE

L'évaluation porte sur le dossier de présentation du projet reprenant l'État de la question et le projet d'intervention.

L'état de la question est en partie un document collectif (introduction et conclusion) et en partie individuel, chaque étudiant rédige un chapitre, où il présente l'état des connaissances sur l'aspect étudié (se référer aux consignes). Chaque état de la question est lu et évalué par deux membres du maillage et le promoteur. La cote finale résulte de la moyenne de ces trois cotes et vaut pour 60% de l'évaluation.

Le projet d'intervention, soit la partie opérationnelle est rédigée collectivement (se référer aux consignes). Les lecteurs et évaluateurs sont deux membres du maillage et un des enseignants qui les accompagneront en atelier au second quadrimestre. La cote finale résulte de la moyenne de ces trois cotes et vaut pour 40% de l'évaluation.

Ressources disponibles

Sur Cléo : présentations Powerpoint.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Questions spéciales de l'animation socioculturelle et de l'éducation permanente

QASP2112 | 5 crédits | MA BLOC1– Q1

L'UE est composée de deux parties : l'une concerne les aspects juridiques d'une intervention socioculturelle; l'autre partie propose une réflexion à propos de l'action culturelle, ses enjeux professionnels et politiques.

Enseignants

Référent : Martin Reizer

Enseignants : Christian Boucq et Martin Reizer

Descriptif de l'UE

Partie 1, **Cours de droit** assumé par Martin Reizer (30h). Le cours de droit appréhende le contexte d'une activité d'éducation permanente ou d'animation socioculturelle sous ses aspects juridiques.

La partie 2 donnée par Christian Boucq propose une vision de l'éducation permanente comme processus démocratique d'émancipation, qui place chaque participant dans une position d'acteur, tant en fonction de son expérience singulière qu'en fonction d'un développement collectif. Cette perspective sera approfondie et discutée par des débats que les étudiants devront animer.

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant :

1. Comprend les stratégies institutionnelles et identifie les lignes d'actions sociales et culturelles des partenaires ;
2. Décrit le contexte d'intervention, les partenaires et les publics ;
3. Collecte, analyse, hiérarchise les contenus socioéducatifs et socioculturels des messages à construire ;
4. Découvre de nouveaux terrains d'intervention socioculturels ;
5. Réfléchit à propos des métiers de l'éducation permanente ;
6. Adopte une position critique par l'animation de débats.

Dispositif de l'UE

L'unité est composée de deux activités d'apprentissage spécifiques. L'ensemble est donné de manière *ex cathedra* mais est complété, en partie 2, d'une mise en situation pratique.

Organisation de l'UE

La partie 1 est organisée en cours *ex cathedra*. La partie 2 s'articule autour d'une approche théorique (12h) suivie d'une application par expérimentation et mise en situation pratique (2 jours).

Évaluation de l'UE

La partie 1 est évaluée par un examen écrit.

La partie 2 sera évaluée sur base de deux travaux :

- Travail de production en groupe de canevas de méthodologie active et autoévaluation supervisée de l'investissement personnel dans la mise en situation ;
- Rédaction écrite individuelle d'une analyse de pratique d'animation à partir de canevas théoriques développés en cours.

Chaque partie vaut 50% de la note finale. Seule compte la réussite de l'unité d'enseignement, indépendamment des résultats à chacune des deux activités d'apprentissage.

Ressources disponibles

Sur Cléo : présentations Powerpoint et syllabus.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Médias et approches des terrains socioculturels

TERR2124 | 5 crédits | MA BLOC1 – Q2

Cette unité se présente comme un « séminaire de recherche » qui engage les étudiants à travailler en équipe afin d’approcher les terrains socioculturels puis, sur ces terrains, utiliser un média de création dans un but éducatif.

Enseignants

Référent : Marc Sinnaeve

Enseignants : Eric de Moffarts et Marc Sinnaeve

Acquis d’apprentissage

Au terme de cette unité d’enseignement, l’étudiant :

1. Mobilise son savoir autour de projets de recherche appliquée et de recherche-action ;
2. Développe des réseaux socioculturels ;
3. Consulte les personnes ressources et les experts des thématiques abordées ;
4. Comprend les stratégies institutionnelles et identifie les lignes d’actions sociales et culturelles des partenaires ;
5. Fédère les partenaires de l’action socioculturelle ;
6. Décrit le contexte d’intervention, les partenaires et les publics ;
7. Collecte, analyse, hiérarchise les contenus socioéducatifs et socioculturels des messages à construire ;
8. Maîtrise l’écriture de différents documents ;
9. Identifie un média de création et la problématique sociale qu’il traite ;
10. Évalue l’intérêt que ce média peut représenter, d’un point de vue éducatif, pour certains publics ;
11. Élabore des projets en groupe et active des réseaux au bénéfice du citoyen ;
12. Monte un dossier par rapport à une problématique de « changement social » et sait le présenter ;
13. Fait une expérience de terrain axée sur les acteurs de terrain ;
14. Diffuse une production médiatique dans les collectifs et les réseaux ;
15. Rédige un rapport de recherche qui intègre la question des médias ;
16. Adopte une position critique par rapport à la démarche réalisée.

Dispositif de l'UE

Travail d'équipe, séances collectives, séances d'entretien par équipes, experts invités et ateliers d'écriture, réalisation de conduites pour l'animation de rencontre-débats et rédaction d'articles.

Organisation de l'UE

Cette unité présente des formes, enjeux et discours du changement social et initie à la présentation et l'utilisation de médias de création comme outils d'éducation et de sensibilisation aux changements sociaux. Les étudiants seront amenés à définir un terrain sur lequel s'opère un changement social, mettre en place une investigation axée sur des actions socioculturelles de sensibilisation, rédiger une réflexion critique qui interroge les représentations sociales et médiatiques, puis à argumenter leur positionnement sur une problématique prédéfinie. Parallèlement, les étudiants devront organiser une rencontre-débat ou rédiger un article en intégrant les critères du Bruxelles Bondy Blog (BBB), dans un but de mise en évidence et d'utilisation du potentiel éducatif d'un média de création. Dans la préparation de la rencontre-débat ou dans la conception de l'article, les étudiants auront à effectuer eux-mêmes ce parcours, d'abord d'éducation au média, afin d'en découvrir l'universalité et la portée éducative, et ensuite d'éducation par ce média en concevant leur rencontre-débat ou leur article. Les rencontres-débats seront concrètement organisées et réalisées, et une sélection d'articles sera publiée sur le BBB.

L'UE est organisée en étapes :

- Recherche : définition d'un terrain socioculturel, investigation, choix d'un média de création;
- Rédaction (réflexion critique et argumentée, sous forme à la fois de plaidoyer et de proposition) et préparation d'une rencontre-débat avec invité-témoin ou conception d'article avec plusieurs témoins et intervenants;
- Réalisation de l'animation, rédaction de l'article.

Évaluation de l'UE

Des évaluations formatives régulières qui sont pratiquées sous forme de coachings préparatoires.

Une évaluation certificative basée d'une part sur les documents écrits et d'autre part sur la réalisation et l'évaluation de la rencontre-débat ou de l'article.

Ressources disponibles

Bibliographie et sources fournies par les enseignants avec l'aide de la bibliothèque et invitations d'experts.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Projets et ateliers de production médiatique

ATAS2102 | 5 crédits | MA BLOC1

L'étudiant maîtrise les techniques d'élaboration d'un projet d'intervention socioculturelle ainsi que les écritures et techniques de scénarisation nécessaires à l'élaboration d'une communication transmédiatique. Complémentairement au travail d'écriture médiatique, l'étudiant prend connaissance des exigences de forme et de contenu des dossiers de production et les met en place en fonction des attentes des partenaires et bailleurs de fonds.

Deux activités majeures, présentant chacune leurs étapes spécifiques, sont au programme de l'UE : 1) la réalisation effective d'une intervention médiatique pour un partenaire extérieur ; 2) la réalisation des étapes du mémoire médiatique par groupe.

Enseignants

Référent : Talheh Daryanavard

Enseignants : Éric de Moffarts, Antonella Lacatena et des équipes composées en fonction des projets

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant :

1. Imagine, contextualise, structure des modes d'intervention socioculturelle et d'éducation permanente ;
2. Met en œuvre la réalisation pratique et médiatique des contenus, supports et environnements d'intervention ;
3. Planifie les étapes de réalisation médiatique ;
4. Assure la captation des matières, l'encodage des données et leur traitement ;
5. Assure la recherche de conformation et de rectification ;
6. Assure la mise à niveau technique et la finition ;
7. Propose son expertise communicationnelle face à une problématique de communication ;
8. Analyse et reformule le briefing du partenaire ;
9. Analyse l'organisation et le contexte du projet ;
10. Détermine le public cible et les objectifs de communication ;
11. Propose un message pertinent et l'intègre à une stratégie cohérente ;
12. Rédige les contenus ;

13. Sur base de ses acquis théoriques et de son parcours pratique, et tout en respectant le briefing donné, conçoit et scénarise les productions en fonction des différents langages médiatiques ;
14. Développe son sens critique et sa créativité ;
15. Organise et planifie la production en groupe en tenant compte des compétences de chacun ;
16. Est capable de présenter et d'argumenter son projet avec efficacité et conviction.

Dispositif de l'UE

Cette unité d'enseignement se divise en plusieurs activités d'appren-tissage coordonnées

1er quadrimestre : réalisation d'une intervention médiatique avec un partenaire extérieur. Cette partie se divise en cinq étapes :

1. Séminaire d'intégration
2. Stratégie et conception
3. Formation médiatique
4. Production
5. Mise en application

2ème quadrimestre : en coordination avec le maillage, réalisation du mémoire médiatique en groupe. Cette partie se divise en trois étapes :

1. Stratégie et conception sur base du « projet d'intervention » présenté par chaque groupe à l'issue de l'État de la question. Cette étape est encadrée par Éric de Moffarts pour la dimension écritures médiatiques et par Antonella Lacatena pour la dimension stratégique.
2. Production du média par chaque groupe accompagné d'une équipe médiatique

À noter que le produit final du mémoire médiatique est « mis en situation » réelle et évalué lors de jurys prenant place au premier quadrimestre du Bloc 2.

Les deux activités présentées ci-dessus supposent un investissement important de l'étudiant, un travail en groupe sous la conduite de tuteurs-enseignants et de référents professionnels, une autonomie dans la réalisation du travail sous la contrainte, entre autres, de délais.

Organisation de l'UE

- L'étudiant travaille en groupe dans des conditions quasi professionnelles. Il est apte à concevoir une stratégie d'intervention et les supports les plus adéquats en fonction des objectifs stratégiques et des publics cibles qu'il aura déterminés préalablement.

Évaluation de l'UE

Atelier du premier semestre : évaluation continue basée sur une auto-évaluation des étudiants ; elle pèse 50% de la note finale.

Atelier du second semestre : sanctionné par un jury interne (composé de l'équipe maillage, des référents de l'atelier et des enseignants médias) ; elle représente les 50% restant de la note globale.

Ressources disponibles

Ressources techniques : Studios et matériel de production / Exemples de campagnes et de productions médiatiques / Bibliographie adaptée au sujet.

Situation de l'UE

Aucun prérequis spécifique.

Cultural Studies

CULS2210 | 5 crédits | MA BLOC2 – Q1

Le cours donné en anglais explique comment la culture populaire (surtout anglo-saxonne) a été perçue et analysée dans le monde occidental depuis l'avènement de la culture de masse jusqu'aux toutes dernières productions des industries de la culture.

Enseignants

Référent : Mathieu de Wasseige

Enseignants : Mathieu de Wasseige et Barbara Dupont

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. Prend un recul critique par rapport au sens et à la pertinence de ses savoirs et de ses pratiques ;
2. Évalue et actualise en permanence ses connaissances et compétences ;
3. Articule à ses connaissances les apports de disciplines différentes ;
4. Mobilise son savoir autour de projets de recherche appliquée et de recherche-action ;
5. Mobilise des modèles théoriques pertinents pour analyser d'un point de vue critique les enjeux des réseaux (politiques, sociaux et) culturels, au niveau local et global ;
6. Consulte les personnes ressources et les experts des thématiques abordées dans les différentes langues enseignées ;
7. Décrit le contexte d'intervention, les partenaires et les publics ;
8. Collecte, hiérarchise, imagine les contenus socioéducatifs et socioculturels des messages à construire ;
9. Évalue collectivement le travail de groupe ;
10. Comprend les enjeux et impacts de la culture populaire ;
11. L'étudiant a recherché des articles scientifiques et autres sources afin d'éclairer son analyse personnelle d'un produit de la culture populaire actuelle. Il en fait soit un article soit une présentation en groupe sur base d'un PowerPoint. Il utilise et respecte les règles du référencement APA ;
12. L'étudiant a affiné ses capacités linguistiques réceptives (compréhension à l'audition des cours ex-cathedra et compréhension à la lecture des divers documents à lire) et productives (expression écrite et/ou orale (discussions lors des séminaires et examen oral) pour pouvoir suivre un cours académique de master exclusivement donné en anglais.

Dispositif de l'UE

Cours *ex cathedra*, classes inversées et séminaires participatifs.

Organisation de l'UE

Après une introduction sur l'évolution de la compréhension des enjeux des produits de la culture de masse, les étudiants reçoivent des outils et concepts contemporains pour décrypter la manière dont les œuvres populaires contemporaines sont produites et comment elles peuvent être interprétées. Dans le respect de l'esprit des cultural studies britanniques lancées dans les années 1960, l'accent est mis sur l'idéologie véhiculée par ces produits de la culture populaire. Ensuite, plusieurs cours sont consacrés aux séries tv étatsuniennes et aux vidéoclips des majors occidentales. Enfin, des séminaires sont organisés pendant lesquels des groupes d'étudiants présentent des travaux de théorie appliquée où ils analysent divers produits de la culture populaire actuelle (séries et reality tv, clips vidéos, blockbusters hollywoodiens, magazines people, jeux vidéos). Ces travaux font l'objet d'une discussion ouverte à l'ensemble des étudiants, d'une évaluation critique formative par les étudiants et (certificative par) les enseignants.

Introduction – Part 1: Cultural Studies, from Adorno to Jenkins – Part 2: TV Series and Music Videos – Part 3 : Seminars: presentations and discussions – Conclusion.

Évaluation de l'UE

Article ou travail de groupe (analyse et critique d'un produit actuel de la culture populaire occidentale) 20 points ; Examen oral 30 points.

Ressources disponibles

Sur Cléo : notes de cours, chapitres de livre et articles scientifiques, présentations PowerPoint.

Situation de l'UE

Deuxième année de Master (après une formation linguistique de trois ans et au moins un cours académique donné en anglais en M1). Prérequis indicatif : anglais réceptif C1 minimum; anglais productif B2 minimum.

Cultures for communication

CUCO2211 | 5 crédits | MA BLOC2 – Q1

De plus en plus, la culture comme forme et lieu de communication prend le pas sur la culture comme « capital culturel » et signe distinctif. Mieux encore, la diversité culturelle qui jadis tendait à se réorganiser en hiérarchie de valeurs (haut/bas, eux et nous, etc.) est désormais promue comme le moteur du dialogue entre personnes et communautés : la culture est une forme de communication autant que la communication est la forme de culture peut-être la plus essentielle.

Enseignants

Référent : Frank Pierobon

Enseignant : Frank Pierobon

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. Questionne et actualise son savoir et ses pratiques professionnelles en matières sociales ;
2. Prend un recul critique par rapport au sens et à la pertinence de ses savoirs et pratiques ;
3. Mobilise des modèles théoriques pertinents pour analyser d'un point de vue critique les enjeux des réseaux politiques, sociaux et culturels, au niveau local et global ;
4. Comprend la multidimensionalité du concept de culture tel qu'il est mobilisé par les pouvoirs publics (par exemple dans les Capitales Européennes de la Culture), le secteur non-marchand (les organisations typiquement « culturelles » comme les ONG à vocation citoyenne plus large) et les observateurs (la presse, les intellectuels de la sociologie de la culture) ;
5. Comprend la dimension proprement culturelle de la communication sociale tant dans son acceptation la plus large qu'au niveau des particularismes culturels – les différents mouvements artistiques, politiques, sociologiques (y compris le rôle de la culture comme communication politique pour les femmes et les LGBT) ;
6. S'informe en profondeur sur l'impact des formes de communication les plus modernes (nouvelles technologies de l'information et de la communication) sur les différentes formes de militantisme culturel (street-art et underground versus mainstream par exemple) et sur la reconduction d'une « culture générale » au sens classique du terme ;

7. Comprend comment la communication fonctionne – réussites et limitations – au niveau de certaines ONG pratiquant l'équivalent d'un véritable lobbying en faveur de la culture et des identités culturelles minoritaires (telles que les Roms).

Dispositif de l'UE

Le cours est donné en anglais *ex cathedra*, avec possibilité constante d'ouvrir un débat. Quelques personnalités invitées s'exprimeront selon un canevas précis reprenant les problématiques exposées ci-dessous – communication culturelle versus création de culture, militantisme versus promotion du « produit culturel », acceptation de la différence culturelle, dialogue interculturel et interreligieux, etc.

Organisation de l'UE

L'Europe est un kaléidoscope de cultures dont la diversité peut aussi bien alimenter les méfiances et les conflits que fournir l'aliment d'une curiosité proprement culturelle, qui ouvre au dialogue à partir des différences. C'est la philosophie à la base des Capitales Européennes de la Culture. Le travail des associations culturelles sur le terrain, de dimension nationale et transnationale, s'est progressivement réorienté vers l'échange culturel en délaissant la promotion de la culture comme marqueur national. La construction politique de l'Europe de même que la diffusion irrésistible, dans la société civile, de nouvelles technologies de l'information et de la communication redéfinissent en profondeur la culture comme mode de vie hautement socialisé, plutôt que comme capital culturel et marqueur de distinction.

Le cours est donné sur base d'informations politiques, sociologiques et institutionnelles. Un syllabus en anglais sera mis à disposition des étudiants.

Évaluation de l'UE

Examen individuel (écrit ou oral, selon le nombre d'étudiants).

Ressources disponibles

Sur Cléo : notes de cours et présentations Powerpoint.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Créativité et citoyenneté contemporaines

CREA2213 | 5 crédits | MA BLOC2 – Q1

La culture et la citoyenneté ont retrouvé leur signification politique première, face à la montée des extrémismes et de la violence en 2015. Les anciens schémas (politiques et économiques) se voient remis en question, d'autant plus que les nouvelles technologies (TIC, Internet, etc.) redéfinissent aujourd'hui les manières de vivre ensemble et de mettre en œuvre des projets créatifs.

Enseignants

Référent : Pascal Chabot

Enseignants : Pascal Chabot et Frank Pierobon

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. Questionne et actualise son savoir et ses pratiques professionnelles en matières sociales ;
2. Prend conscience (et comprend) le monde contemporain, en ce qui concerne l'évolution récente de la notion de culture (allant du mainstream à la culture identitaire et patrimoniale) ; le changement de paradigmes, ces vingt dernières années coïncident avec l'essor d'Internet, consiste en un développement très marqué et diffus de pratiques culturelles et créatrices à la « base » plutôt qu'au « sommet » de la société ;
3. Prend conscience (et comprend) le monde contemporain, en ce qui concerne l'évolution récente de la notion de citoyenneté ces vingt dernières années ; les changements de paradigmes concernent d'une part l'essor de l'Europe comme force politique déterminante (notamment à travers son rôle économique et de cohésion structurelle) et comme discours fédérateur transcendant les nationalismes ; et d'autre part, la manière, pour les citoyens de délaisser la chose publique pour ensuite et plus récemment la reprendre en main (notamment avec les moyens les plus récents des TICs) ;
4. Prend conscience (et comprend) l'évolution historique de l'éducation permanente qui se reconnaît aujourd'hui, de plus en plus, dans le statut du citoyen informé ;
5. Prend conscience (et comprend) comment ce monde contemporain, dont l'évolution est si rapide, traverse les principales transitions (énergétiques, écologiques, démocratiques, démographiques, religieuses, etc.) en négociant et en contournant les risques de crises et de catastrophes.

Dispositif de l'UE

Le cours est donné pour moitié *ex cathedra* et pour moitié sous forme de séminaire (sollicitant la participation très active des étudiants qui devront procéder à des recherches documentaires et à des travaux de synthèse).

Organisation de l'UE

Au sortir de décennies où la pensée dominante privilégiait l'économie, les forces politiques dans l'Union européenne, à différents niveaux, prennent conscience à cause des événements de Paris, Copenhague et Cologne (2015) de ce que la culture et la citoyenneté devaient redevenir les domaines principaux à partir desquels inspirer l'action publique. Il s'agit d'un tournant majeur et très récent dans la manière de penser l'Europe et de vivre en société : la culture cesse d'être un luxe élitiste pour redevenir la dimension fondamentale d'un projet politique basé sur les valeurs fondamentales de la communauté et le potentiel de créativité de l'individu. Ce changement de paradigme n'est pas seulement politique ou idéologique : il est aussi pragmatique. À la lecture sociologique et économique des circuits de financement, de production et de diffusion de « produits culturels » et de « discours » doit s'adjoindre une perspective médiologique et technologique. L'informatique, dans son développement foudroyant, a redéfini en profondeur la manière de créer, de diffuser et d'apprécier des messages culturels qui ne sont plus à distance de la constitution de communautés politiquement définies autour d'enjeux tels que l'écologie, le genre, la démocratie, la libre circulation de l'information, etc.

La première partie, plutôt *ex cathedra*, consistera en la présentation des thèmes directeurs de ce séminaire, en privilégiant l'information et la réflexion propre à la synthèse de celle-ci.

La seconde partie sera consacrée à une série de présentations (suivies de discussions et de critiques, s'il y a lieu) faites par les étudiants sur les sujets du cours. La dimension de débat sera encouragée de manière à ce que ce cours soit autant citoyen en lui-même – apprendre à débattre utilement – que portant sur la citoyenneté contemporaine comme objet d'étude.

Évaluation de l'UE

Évaluation de la participation au séminaire (y compris présentations) et examen oral.

Ressources disponibles

Sur Cléo : notes de cours et présentations Powerpoint.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Médiation culturelle

MCUL2214 | 5 crédits | MA BLOC2

La médiation culturelle désignerait le processus de mise en relation entre les sphères de la culture et du social, c'est-à-dire, d'une part, les processus de développement de l'accessibilité à la culture pour le plus grand nombre et, d'autre part, la mise en place d'interventions qui misent sur la participation accrue des publics et valorisent l'expression citoyenne. À partir d'analyses de cas en Belgique et au niveau international, il s'agira d'examiner sous ses différentes facettes la notion de médiation et cette tension existante entre une vision ascendante de la culture et une vision descendante de celle-ci. Pour ce faire, nous interrogerons la raison d'être des actions culturelles dans la société et leur impact sur les citoyens : le "pourquoi" plutôt que le "comment".

Enseignants

Référente : Mélanie Lalieu

Enseignant : Anne Festraets, Florent Le Duc, Thomas Prédour, Michel Quéré, Vassilia van der Heyden

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. Forge sa propre définition de la médiation culturelle ;
2. Comprend les problématiques de la médiation culturelle : ses enjeux sociaux, politiques et culturels ;
3. Analyse de manière critique la rhétorique des différents acteurs de terrain ;
4. Assume un positionnement personnel qui met en regard l'analyse des activités étudiées et les objectifs d'une démarche d'éducation permanente visant l'émancipation des citoyens ;
5. Assume un positionnement personnel par rapport aux programmations et aux événements étudiés ;
6. Analyse des cas pratiques d'actions culturelles ;
7. Améliore sa connaissance du milieu socioculturel par la rencontre d'acteurs de terrain et la découverte de lieux culturels.

Dispositif de l'UE

Cours *ex cathedra*, débats collectifs et ateliers en sous-groupes.

Organisation de l'UE

Les enseignants présentent des actions, portées par les enseignants ou non, et impliquant tout ou partie d'outils et pratique de médiation culturelle parmi ceux-ci :

Teatro comunitario (Argentine), Tovaglia a quadri (Italia), Festival Guça (Serbie), Spectacle Philippe Decouflé "Tritons", Festival FrancoFaune, Ferme du Biéreau, Kidzik, Zinneke, Centre Culturel La Vénérie, Kunstenfestivaldesarts, Musée du Capitalisme, Réseau IETM, Orchestre El Sistema (Venezuela), Centre Culturel Bactriane (Tadjikistan), Première Nuit Blanche (Paris), Les Allumés (Nantes), Historia Abierta (Chili), Africare (Congo), ARCADE (Commission Européenne), Cie Point Zéro, Boudin et chanson (Tourcoing), Jihad, Article 27, La Ribot (Espagne), Musée Mémorial des Enfants d'Izieu (France).

À partir de ces cas, il s'agit de développer une réflexion collective, un brassage de notions et de questionnements nécessitant l'implication permanente de l'étudiant, l'échange entre l'étudiant et les enseignants, et la co-construction des savoirs.

Cette approche est soutenue par un cadrage et des apports théoriques de la part des intervenants.

Évaluation de l'UE

Un travail collectif présenté de manière orale de fin de cours, tenant également compte de la participation au cours de l'étudiant.

Ressources disponibles

Notes et références sur Cleo, mais aussi des pistes d'enrichissement personnel (bibliographie, documents vidéo, sonores, etc.).

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Conception de projets culturels

PROC2215 | 5 crédits | MA BLOC2 – Q1

L'unité d'enseignement conception de projets culturels s'attache à enseigner les fondements de la réussite d'un projet et/ou événement culturel en examinant les différentes étapes pour y parvenir : la définition et les enjeux des relations entre les pôles culturels, économiques et politiques ; l'inventaire des acteurs du secteur culturel ; la production d'évènements culturels.

Enseignants

Référent : Mélanie Lalieu

Enseignants : Mélanie Lalieu et Henri Simons

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. Mobilise des modèles théoriques pertinents pour analyser d'un point de vue critique les enjeux des réseaux politiques, sociaux et culturels, au niveau local et global ;
2. Développe des réseaux socioculturels dans le sens des principes de « Démocratie culturelle » et de « Démocratisation de la culture » tels qu'ils sont énoncés dans le décret sur l'éducation permanente ;
3. Consulte les personnes ressources et les experts des thématiques abordées dans les différentes langues enseignées ;
4. Constitue et entretient un réseau de relations internes et externes ;
5. Présente une évaluation des coûts financiers, matériels et humains de l'intervention projetée ;
6. Analyse et répond à des appels d'offre ;
7. Comprend les enjeux des évènements culturels qu'ils soient : sociaux, artistiques et politiques ;
8. Comprend les enjeux d'une programmation de qualité et de contenu ;
9. Est familiarisé avec le jargon utilisé dans la production d'évènements culturels ;
10. Sait penser un événement pour assurer sa pérennité ;
11. Connaît les responsabilités de l'organisateur d'évènement.

Dispositif de l'UE

Pour mêler harmonieusement théorie et connaissances pratiques, le cours se développe selon une double approche : l'approche principielle et l'approche évolutive et sera en partie organisé tel un atelier (exercice de réponse à un appel d'offre).

Les étudiants sont constamment interpellés par la présentation de mises en situation, pour réfléchir et proposer des solutions qui sont ensuite complétées/corrigées. Le cours veut rendre compte de la réalité professionnelle du terrain. Pour ce faire, plusieurs invités viennent témoigner et plusieurs visites sont organisées.

Organisation de l'UE

Première approche – Les principes – est divisée en six points :

1. Sens de la culture ;
2. Rôle du politique en matière culturelles et dérivés ;
3. Relations économiques et culture : tensions et dérivés ;
4. Rôle du politique ;
5. Rôle de la personne ;
6. Les événements culturels : organisation, programmation, responsabilités de l'organisateur, etc.

Deuxième approche – La réalité – fait l'inventaire des acteurs, des niveaux et des institutions de culture et aborde par des contacts (visites et invitations) des exemples concrets.

Les étudiants seront amenés à répondre à un appel d'offre type « projet culturel ».

Évaluation de l'UE

Cette unité est évaluée par un examen oral portant sur les parties théoriques et la rédaction d'un éditorial (50%) et la présentation d'un travail de groupe de réponse à un appel d'offre de projet culturel (50%).

Ressources disponibles

PowerPoint.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Coopération internationale : perspectives et stratégies de communication

COPP2213 | 5 crédits | MA BLOC2 – Q1

L'étudiant comprend les enjeux contemporains relatifs aux questions de développement et de l'aide au développement. Il prend connaissance d'approches variées abordant les différentes dimensions (sociales, économiques, culturelles...) du concept du développement. Il peut, à terme de cette UE, se positionner dans le débat et formuler un point de vue personnel et argumenté.

Enseignants

Référent : Charlotte Maisin

Enseignante : Charlotte Maisin

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. Interprète de façon critique les enjeux des réseaux politiques, sociaux et culturels, du local au global ;
2. Analyse des projets de développement à la lumière des différentes théories du développement proposées par Guy Bajoit ;
3. Résume et critique différents courants idéologiques, principalement ceux proposés par J. Sachs et W. Easterly, proposant des manières variées de penser le développement et l'aide au développement des pays les plus pauvres ;
4. Positionne la question de l'aide au développement dans un cadre légal et politique large (OMD, Déclaration de Paris, ODD, etc.) ;
5. Identifie les différents acteurs et les différents niveaux d'acteurs actifs dans le champ de la coopération internationale (organisations internationales, aide publique au développement, ONG, etc.) ;
6. Identifie et analyse les positionnements de différentes ONG dans le champ de la coopération internationale en termes de stratégies de communication ;
7. Analyse les campagnes de communication de différentes ONG à l'aide de différentes grilles de lectures et concepts (Andreotti, Chouliaraki) ;
8. Utilise un vocabulaire propre au secteur de la coopération internationale ;
9. Prend connaissance de la grille d'analyse des politiques de développement développée par le sociologue Guy Bajoit. Lie et applique cette grille à des exemples concrets ;

10. Aborde la question du développement des pays les plus pauvres via dans un débat transversal et dans une approche systémique incluant les lectures politiques et légales, intégrant les questions environnementales et de migration.

Dispositif de l'UE

Cours *ex cathedra*, classes inversées, invités, visites, conférences et séminaires participatifs.

Organisation de l'UE

Cette UE se divise en deux parties enseignées parallèlement. La première partie a pour objectif général de visiter le concept du « développement » en proposant différents axes d'analyse et grilles de lectures afin que l'étudiant se forge une culture théorique lui permettant de développer un discours critique argumenté. La deuxième partie explore deux volets du paysage de la coopération internationale aux niveaux belge et international : le premier volet s'attarde sur les acteurs présents dans le champ de la coopération internationale (associations et organisations nationales et internationales) afin d'interroger leur positionnement par rapport à la question de l'aide au développement, la mission qu'ils se sont fixés et la stratégie de communication employée pour atteindre leurs objectifs. Le deuxième volet visite le champ de la coopération internationale à la lumière des accords politiques internationaux (objectifs de développement, déclarations, etc.) qui structurent son histoire récente et influencent le positionnement et la communication de ses acteurs.

Sous forme d'un séminaire (4 heures/semaine)

- Séminaire 1-5 : le développement, des chiffres et des statistiques sur le temps long et dans une remise en contexte qualitative (GapMinder) + l'aide au développement, des modèles (Guy Bajoit), l'aide au développement, un cadre politique et légal (OMD, ODD, Déclarations de Paris) et des acteurs variés + interventions et présentations d'acteurs du Sud ;
- Séminaire 6-10 : La communication, les stratégies de communication et les perspectives de la communication des ONG dans le contexte contemporain de co-financement.

Évaluation de l'UE

Travail écrit personnel, 25 points ; Présentation orale par groupe, 25 points (répartition entre les deux modalités d'évaluation est de 50/50).

Ressources disponibles

Sur Cléo : notes de cours, chapitre de livre, présentations PowerPoint, articles scientifiques.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Médias et développement

MDEV2214 | 5 crédits | MA BLOC2 – Q1

Cette unité d'enseignement a un double objectif : d'une part fournir quelques explications quant aux causes de l'écart entre les régions du monde les plus prospères, dites le « Nord », et celles moins fortunées connues comme le « Sud » ; ceci comprend l'étude des tentatives de stimuler le « développement » de ces dernières. Et, d'autre part, offrir une analyse critique des médias, qui comporte l'évolution de la propagande dans l'histoire, la typification des grands systèmes de propagande et une réflexion sur la manière de favoriser le développement de comportements critiques par rapport à la propagande.

Enseignants

Référent : Jorge Magasich

Enseignant : Jorge Magasich

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. acquiert une connaissance critique sur l'écart Nord / Sud : origines historiques ; principales théories ; principaux sujets d'actualité. Maîtrise de la terminologie appropriée ;
2. développe la capacité à comprendre un texte théorique et une problématique d'actualité concernant les relations Nord / Sud ;
3. développe la capacité à prendre une position personnelle argumentée sur une problématique d'actualité concernant les relations Nord / Sud ;
4. est capable de formuler un projet médiatique et/ou une enquête sur les questions du développement ;
5. acquiert une connaissance sur les médias et la propagande : origines historiques ; utilisation de la propagande au XX^{ème} et XXI^{ème} siècle ; théories sur la propagande ; propositions pour démocratiser les médias, maîtrise de la terminologie appropriée ;
6. développe un sens critique sur les médias et sur les discours officiels, ainsi que la capacité à déceler certaines manipulations médiatiques (ou « médiamensonges ») ;
7. développe la capacité à prendre une position personnelle argumentée sur la problématique des médias et propagande ;
8. est capable de formuler un projet médiatique et/ou de recherche théorique sur la problématique de la propagande ;
9. développe la capacité à restituer une pensée de manière synthétique.

Dispositif de l'UE

L'enseignement de la partie « problématique Nord/Sud » présentera d'abord les grands faits historiques, ainsi que les théories et concepts qui permettent de les expliquer. Il abordera ensuite les grands dossiers comme la dette, les tentatives d'internationaliser la justice, etc... et les relations Nord/Sud dans quelques cas spécifiques. Il s'agit essentiellement d'un cours *ex cathedra*, qui comprend néanmoins la lecture et la recension d'un ouvrage.

L'enseignement de la partie « histoire de la propagande » combine une partie théorique, *ex-cathedra*, et une partie séminaire, où les étudiants présenteront une synthèse des lectures.

Organisation de l'UE

Le cours est conçu pour des professionnels de l'information et de l'animation socioculturelle qui seront en contact avec les réalités des pays du Sud et/ou avec la problématique des médias et démocratie, notamment la diffusion d'opinions destinée à exercer une influence sur les opinions ou actions des individus, utilisant des manipulations psychologiques.

PARTIE 1 : Problématique Nord/Sud

- Introduction : Une terminologie imprécise ; vision de l'écart et les modifications qu'il a connu à la fin du XX siècle ;
- Histoire : La naissance de l'écart et la colonisation ;
- La division internationale du travail : l'échange inégal ; la théorie de la dépendance ; les théories du développement ; la théologie de la libération ; les projets industrialistes du XXI siècle ;
- La « mondialisation » : deux notions : la concentration du capital et baisse tendancielle du taux de profit ; la multiplication des entreprises « multinationales » qui programment leurs activités à l'échelle planétaire ; les tensions entre souveraineté nationale et activités transnationales ; les traités de « libre-échange » ; une certaine internalisation de la justice, avances et problèmes ; le projet de cour international contre les délits contre l'environnement ;
- Fraude et évasion fiscale et société écrans : l'émergence des paradis fiscaux ;
- La question de la dette, ou la dette comme instrument pour imposer une option politique ; Bretton-Woods, la BM et le FMI ; leur utilisation dans le contexte de la guerre froide ; la crise de 1982, le « consensus de Washington » et les « plans d'ajustements structurels » ; les tentatives de sortir du carcan de la dette : Le cas argentin, Le cas de l'Equateur
- Le « Basculement climatique » et les agrocarburants ;
- Les coalitions du « Sud » ; Bandung et les « non alignés » ; La Cnused ; Les Brics ;

PARTIE 2 : Histoire de la propagande

- L'état de la question, définition ;
- Les visions critiques de l'évolution de la Propagande ; quelques éléments de l'histoire de la propagande avant la Première Guerre Mondiale ; fascisme et propagande ; la propagande des mouvements socialistes et communistes ;
- La typification de la propagande ; les cinq règles de Jean-Marie Domenach ; les « cinq filtres sur la production médiatique », de Normand Baillargeon ; les 10 principes élémentaires de la propagande de guerre, d'Anne Morelli ;
- Étude de cas 2 : Le « plan Z » le faux le plus transcendant de l'histoire du Chili ;
- Le débat sur le moyen de contrer les effets de la propagande ;
- Propositions pour des médias démocratiques, de Robert McChesney, Chomsky, Baillargeon et Le Monde Diplomatique.

Évaluation de l'UE

Un examen écrit représente 75% de la note finale et un travail (recension d'un ouvrage propre aux parties Nord/Sud et « Propagande ») le solde de 25% de la note finale.

Ressources disponibles

Syllabus, diapositives power-point et ouvrages à la bibliothèque

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Enjeux de migrations

MIGR2215 | 5 crédits | MA BLOC2 – Q1

Cette unité d'enseignement vise à préparer et/ou sensibiliser un communicateur amené dans sa vie professionnelle à intervenir et/ou à informer au sujet de faits liés aux réalités migratoires, postmigratoires et aux relations interculturelles (qui peuvent en découler). Pour cela, l'UE donne non seulement une information globale sur les processus migratoires et postmigratoires, mais aussi et surtout, fournit des outils pour une prise de distance critique par rapport aux discours idéologiques, aux mots utilisés, pour qualifier et cadrer ces formes particulières de relations sociales dans leurs contextes. Pour amener à la prise de distance par rapport à ces opérations de cadrage et de qualification, un travail d'analyse et d'historicisation des termes est développé. Sur base de ces apports historico-théoriques, les étudiants sont invités à réaliser une étude sur des cas concrets liés à l'actualité au niveau local (mais mis en rapport au contexte global mondialisé). Ce travail d'analyse requiert la rencontre préalable d'acteurs de la migration (personnes migrantes ou issues de l'immigration, associations, etc.) liés à la thématique choisie.

Enseignants

Maryam Kolly

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. connaît les éléments globaux des processus migratoires actuels au niveau mondial et en particulier en Europe ;
2. situe les réalités migratoires et postmigratoires dans une continuité socio-économico-historique ;
3. débusque et analyse les modes de cadrage rhétorico-idéologiques construits au travers des mots et des discours (qualifiant les faits de migration et les relations interculturelles liées);
4. prend la mesure de la densité émotionnelle attachée au dit cadrage revenant de façon lancinante sous forme de lieux communs – dans les discours contemporains, en particulier, médiatiques ;
5. découvre diverses théories, écoles, auteurs contemporains et leurs descriptions critiques de la dynamique des relations interculturelles, plus spécifiquement en rapport à la réalité médiatique contemporaine (par exemple, notion d'ethnoscape) ;
6. prend la mesure des effets performatifs liés à la construction des frontières culturelles (F. Barth) dans le cadre d'une sociologie de l'ethnicité ;

7. prend contact avec des acteurs actuels et décrit avec eux le vécu d'une expérience migratoire et/ou post migratoire singulière ;
8. contextualise ce vécu particulier et l'analyse en lien aux contextes et discours qui l'encadrent ;
9. rend compte de ce vécu singulier et l'analyse, sous forme d'un travail écrit, qui peut déboucher le cas échéant sur un article, notamment sur le Bruxelles Bondy Blog ;
10. rencontre sur base des grilles d'analyse présentées au cours des cas concrets d'expérimentation de pratiques de sens visant à agir sur les relations interculturelles (ex : travail socio-préventif à destination des jeunes, action de groupes féministes minoritaires, pratiques de signes convictionnels en milieu scolaire, projets artistiques liés à l'expérience migratoire, etc.).

Dispositif de l'UE

30h de cours *ex cathedra*. Par ailleurs, pour un équivalent d'une trentaine d'heures, les étudiants se chargent de choisir, par groupes de trois, un choix de sujet de recherche en rapport avec les enjeux de migration et les relations interculturelles. Ils approchent une pratique de sens (personnelle, associative, etc.). Pour ce faire, des témoignages sont utiles. Des travaux et analyses sélectionnés peuvent faire l'objet d'une adaptation et, ensuite, d'une diffusion sur le Bruxelles Bondy Blog (ou encore un autre média).

Organisation de l'UE

Dans la partie *ex-cathedra* du cours, les éléments concrets liés à l'état actuel des phénomènes migratoires et à leur histoire sont d'abord présentés. Les questions liées à l'analyse des discours concernant les migrations sont ensuite présentées et objectivées par un travail d'historicisation de vocabulaires et par la présentation de paradigmes alternatifs. Les conséquences performatives de ces cadres sémantiques et paradigmatiques variables dans l'espace et le temps sont envisagées et analysées. Parmi les termes et concepts qui anglent de façon souvent très contrastée les faits migratoires, on envisagera et questionnera notamment ceux de : « assimilation », « intégration », « émigré-immigré », « frontière interethnique », « ethnicisation », « racisation », « discrimination », « communautarisation », « majoritaires vs minoritaires », « postcolonial », « subaltern », « intersectionnalité » (i.e. rapports croisés de race-classe-genre), « transnationalisme », « transmigrant », « mondialisation », « identité ethnoculturelle et identité religieuse », « religion vs religieux », « global care chain », « hégémonie culturelle »... L'enjeu est que ces analyses puissent permettre de rapporter ces termes et paradigmes à leurs conditions socio-historiques d'émergence. On tentera de décrire ces contextes d'émergence, en rapport aux réalités migratoires spécifiques vécues par les « groupes culturels » et surtout, en fonction des catégorisations qu'ils génèrent (auto- et hétéro-perceptions, catégories politiques, usages sociaux).

Sur base d'un cas d'expérience migratoire (sur fond d'actualité, de préférence bruxelloise ou belge) – de la rencontre de personne(s) et/ou d'associations ou autres témoins, les étudiants expérimentent les grilles précitées. Ils analysent, dans le cadre d'un travail, soit un vécu singulier, soit une pratique de sens, etc., portant sur les relations interculturelles.

Évaluation de l'UE

Une partie de l'UE, valant pour 50% du total des points, est basée sur un examen oral ou écrit individuel, en fonction du nombre d'étudiants inscrits au cours. La seconde partie de l'évaluation valant pour les 50% restant, porte sur la lecture et la discussion avec l'enseignante d'un rapport de terrain d'une dizaine de pages maximum par groupe.

Ressources disponibles

Un syllabus et un portefeuille de lectures sont proposés aux étudiants. On y retrouve les notions majeures envisagées au cours. Ces notes et éventuellement les dias présentées au cours seront postées sur la plateforme en ligne de l'institution. L'un ou l'autre document vidéo sera également présenté et discuté au cours.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Milieus urbains et développement durable

DURA2213 | 5 crédits | MA BLOC2 – Q1

Sous forme de séminaire, cette UE propose, sous le prisme de la sociologie urbaine, d'identifier les défis de développement durable dans les milieux urbains, de connaître les initiatives prises par les villes pour y répondre et savoir comment communiquer pour sensibiliser les citoyens à ces questions.

Enseignants

Référent : Emmanuelle Lenel

Enseignants : Ludivine Damay et Emmanuelle Lenel

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. Mobilise des modèles théoriques pertinents pour analyser d'un point de vue critique les enjeux démographiques, sociaux, culturels et politiques du développement actuel des grandes villes ;
2. Identifie les défis liés au développement durable en milieu urbain ;
3. Identifie les stratégies politiques, les dispositifs d'action publique et les différents acteurs actifs dans les initiatives de développement durable dans les milieux urbains ;
4. Identifie et questionne les référentiels et les notions « en vogue » dans les politiques urbaines actuelles

Dispositif de l'UE

Séminaire avec interventions d'experts et projection d'un documentaire (10x2h + 3x3h) ; Lectures préparatoires ; Activités extérieures imposées (4h) et éventuellement activités libres (un bref rapport sur ces deux types d'activités devra être rendu).

Organisation de l'UE

Les milieux urbains constituent des contextes en mutation offrant des ressources et des contraintes spécifiques pour le développement durable et l'intégration des diverses populations. Le fait urbain est un phénomène de plus en plus incontournable : il concentre la majorité de la population à l'échelle mondiale, ses valeurs ou ses modes de vie semblent également pénétrer les « campagnes ». Les villes constituent des espaces fortement différenciés par les fonctions qu'elles remplissent : moteurs de l'économie, pôles d'attractions culturels ou éducatifs, espaces de loisirs et de consommation, etc. Ce sont aussi des espaces de résidences, des lieux d'interactions et de diversité, où les multiples usages de la ville se rencontrent avec plus ou moins d'harmonie.

Les milieux urbains concentrent différents défis interdépendants et parfois antagonistes. Les politiques de la ville sont marquées par l'entremêlement des enjeux et par la multiplicité des acteurs en présence dont la collaboration est au cœur des projets de développement urbain. Cette UE aborde les défis du développement urbain durable et les initiatives des villes pour y répondre en deux parties.

La première partie est consacrée aux enjeux politiques, démographiques et sociaux du développement urbain durable. Elle s'attache à identifier les dynamiques – notamment sociales et migratoires – constitutives du "fait urbain" et de quelle(s) manière(s) le principe du durable y prend place. À partir d'exemples concrets, puisés dans différents contextes urbains en Europe et ailleurs, elle montre la multiplicité des dynamiques urbaines et des défis du durable.

La deuxième partie présente et interroge d'un point de vue critique les référentiels, les dispositifs et les acteurs des politiques actuelles de développement urbain. Comment est pensé aujourd'hui le "problème urbain" et comment est-il traité, au niveau politique, dans une perspective de durabilité? Cette partie sera principalement consacrée à l'analyse des politiques de "revitalisation urbaine" et de mobilité ainsi qu'à la question plus générale de la participation du public dans les politiques urbaines.

Évaluation de l'UE

Rapports sur les activités extérieures (20% de la note finale) et examen oral comprenant une question à préparer (30%) et deux questions non-préparées (50%).

Ressources disponibles

Présentation powerpoint et portefeuille de lectures sur Cleo.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Problématiques sociétales et émancipation

SOEM2214 | 5 crédits | MA BLOC2 – Q1

Le secteur de l'éducation permanente est régi par un texte de loi, le Décret sur l'action associative dans le champ de l'Éducation permanente du 17/07/2003, et des arrêtés d'application. Ces textes conditionnent les modalités d'actions d'environ 200 associations sur le territoire de la Communauté Française. Comprendre et analyser ce décret de manière critique est une nécessité si l'on veut saisir les enjeux et défis auxquels doit faire face aujourd'hui le secteur. En outre, l'unité d'enseignement vise à présenter une série d'initiatives en matière d'éducation au cinéma qui intègrent les notions de création et d'émancipation dans leur dynamique.

Enseignants

Référent : Myriam Azar

Enseignants : Myriam Azar et Freddy Malonda y Sanz

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. Approche les terrains socioculturels et leurs modes de transmission des savoirs et des pratiques ;
2. Comprend une analyse qui associe dimension sociologique, dynamique des interactions apprentissages coopératifs et processus cognitifs ;
3. Maîtrise le vocabulaire théorique ;
4. Assume un positionnement personnel qui associe démarche pédagogique et expérience concrète ;
5. Articule de façon pertinente et efficace les notions de création et d'émancipation, dans le cadre d'un projet d'éducation permanente mobilisant notamment le média audiovisuel ;
6. Est capable d'utiliser ces concepts dans des contextes d'émancipation faisant appel à d'autres disciplines artistiques ;
7. Est capable de mettre en œuvre et de formaliser, de façon claire et structurée, en utilisant le vocabulaire et les champs sémantiques appropriés, un projet dans le cadre d'un appel portant sur ces thématiques ;
8. Saisit les enjeux et comprend, dans les grandes lignes, le fonctionnement des acteurs du secteur de l'éducation permanente qui, en Fédération Wallonie-Bruxelles, travaillent dans cette perspective ;

9. Saisit les enjeux et comprendre, dans les grandes lignes, le fonctionnement des acteurs du secteur de l'éducation permanente qui, en Fédération Wallonie-Bruxelles, travaillent dans cette perspective ;

Dispositif de l'UE

Dans sa première partie, l'approche pédagogique sera résolument interactive et participative : il s'agira d'abord de mettre en évidence les pré-représentations des étudiants afin de les confronter aux différents apports. Ensuite, alternance d'apports conceptuels et expérientiels, suivis d'échanges sur ceux-ci. Enfin, les étudiants iront sur le terrain de l'éducation permanente à travers la découverte d'associations reconnues et leurs animateurs. Le cours sera alimenté de documents divers, distribués en cours au fur et à mesure, visant à illustrer et à donner corps aux contenus : points de vue réflexifs d'auteurs actifs en éducation permanente, expérimentation d'outils produits par le secteur de l'éducation permanente comme le Jeu du Mobile Social, projection d'extraits de campagnes de sensibilisation, un documentaire...

La deuxième partie de l'unité sera composée d'exposés *ex cathedra*, classe inversée, travail de groupe, discussions à partir de projections et interventions extérieures.

Organisation de l'UE

L'unité est divisée en deux parties. La première, portant sur l'éducation des adultes, étudie en profondeur le décret sur l'éducation permanente qui représente une force d'intervention importante auprès des publics dits populaires mais aussi auprès de citoyens au sens large. Diverses et variées, tant sur les objectifs que sur les options pédagogiques, les associations reconnues n'en partagent pas moins des finalités communes incarnées dans l'objet du Décret. Celui-ci définit une conception de la citoyenneté et un cap politique singuliers et progressistes. Et pourtant, cette vision est peu à peu malmenée par les concepts contemporains d'éducation tout au long de la vie, d'employabilité et de flexibilité... autant de notions qui sont au cœur du paradigme actuel d'Etat social actif. Face à cela, il convient de rappeler que l'histoire de l'éducation permanente est avant tout celle du combat du mouvement ouvrier pour l'accès au savoir. Concrétiser l'idéal d'émancipation des citoyens, tel que défini par le décret, se traduit sur les terrains associatifs par des projets d'animation et de formation. L'UE examine en quoi ceux-ci se distinguent des autres discours et pratiques d'éducation à travers l'analyse de différents éléments comme la posture de l'animateur, la tension entre développement individuel et projet collectif, la notion de public populaire etc. Il s'agit de proposer une typologie des différents types de formation des adultes en vue de bien circonscrire les spécificités de chacun. Pour ce faire, seront proposées des grilles d'analyse et des outils formalisés par les acteurs de l'éducation permanente.

La seconde partie de l'unité vise à introduire à l'histoire de l'éducation au cinéma en Belgique francophone à travers quelques expériences menées à la cinémathèque et ailleurs.

Formation des adultes

Cette activité d'apprentissage s'articulera autour de 3 parties, dont les contenus et objectifs sont :

Partie I : Le secteur de l'éducation permanente est régi par un décret qui conditionne ses finalités, objectifs et modes d'intervention (2x4h)

Expliquer et appliquer le décret relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente selon une approche critique : - L'éducation permanente ou populaire, une longue histoire aux filiations diverses. Rapide survol historique et focus sur 4 dates clés ayant permis l'émergence de l'éducation populaire. - Le décret de 1976 et le décret du 17 juillet 2003 : analyse comparative, et mise en lien avec le paradigme contemporain d'Etat social actif.

Partie II : L'éducation permanente s'incarne dans des pratiques d'animation, de formation et dans des productions culturelles (3x4h)

Identifier les pratiques d'animation et de formation en éducation permanente et expliquer en quoi elles se distinguent de l'action sociale pure ou d'autres modèles de formation des adultes. - Analyser la notion d'activité d'éducation permanente : qu'est-ce qui caractérise celle-ci ? Réflexion à partir d'un modèle de compréhension formalisé par J.-P. Nossent. - Animer un groupe dans une perspective d'éducation permanente : appliquer 4 principes opératoires. - Identifier les tensions dans les intentions et mises en œuvre du décret, et qui s'expriment dans les pratiques pédagogiques.

Partie III : L'éducation permanente, des hommes et des femmes, agissant dans des associations (3x4h)

Comparer les modalités d'action d'associations régies par un même décret : l'éducation permanente, un champ de pratiques contrastées. - Evaluer et décrire en quoi leurs actions permettent de rencontrer les prescrits de l'objet du Décret. - Visites d'associations reconnues et rencontres d'acteurs de terrain.

Médias, création et émancipation - Freddy Malonda Y Sanz (15 heures)

Plan : Histoire de l'utilisation du cinéma dans un contexte de création et d'émancipation des publics | Présentation critique de plusieurs études de cas relatives à des projets ou programmes menés en Belgique francophone et à l'étranger | Présentation de quelques dispositifs européens existants (programme Creative Europe) | Approche critique de plusieurs expériences de terrain présentées par des acteurs du secteur associatif (collectif à contre-jour, Mémoire Vive, Ébullition Théâtre asbl...).

Évaluation de l'UE

Partie 1 (60% de la note finale). Travail écrit, par groupe de deux ou en solo, au choix, visant à démontrer que les différents concepts abordés au cours ont été compris. Une consigne écrite de travail sera remise aux étudiants lors du premier cours afin de permettre la mise en projet.

Partie 2 (40% de la note finale). Rédaction d'un projet d'éducation / formation ayant pour objectif l'émancipation d'un public cible à travers une pratique créative – notamment médiatique. Le projet sera rédigé selon un modèle directement inspiré d'appels à projets existants, tels que ceux mis en œuvre par la Fédération Wallonie-Bruxelles et la COCOF.

[Seule compte la réussite de l'unité d'enseignement, indépendamment des résultats à chacune des deux activités d'apprentissage.]

Ressources disponibles

Livres des auteurs et des livres, filmographie présentées par les enseignants.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Éducation permanente et médias

EPER2215 | 5 crédits | MA BLOC2 – Q1

L'éducation permanente possède une histoire très riche et très instructive, dont le tout dernier moment est celui de son retour en force sous l'appellation citoyenneté (citizenship) à l'occasion des mouvements de fond qu'ont suscités au sein de la société civile occidentale les attentats terroristes qui se sont produits dans l'Union Européenne. Aujourd'hui, l'importance des médias (dans leur sens le plus large) dans la vie quotidienne des citoyens Européens doit être reconnue comme un vecteur essentiel d'éducation permanente, pour autant que ces médias soient adéquatement appréhendés dans leur propre fonctionnement et leurs effets socio-politiques. Aujourd'hui, la littératie médiatique fournit des outils de compréhension et de réflexion que les pouvoirs publics reconnaissent de plus en plus explicitement, depuis le décret de la FWB (2008) jusqu'aux plus récentes déclarations politiques et programmes de financement mis en place par les institutions européennes et internationales.

Enseignants

Référent : Frank Pierobon

Enseignants : Frank Pierobon, Patrick Verniers

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. Décrire les différents terrains socioculturels en mettant l'accent sur leurs modes de constitution et de transmission des savoirs, des techniques et des pratiques (oralité, littératie, impact des nouvelles technologies (photographie, cinéma, téléphonie, Internet) ;
2. Interpréter la dynamique des groupes, des collectifs et des réseaux, au sein des sociétés occidentales et traditionnelles, en tenant compte des nouveaux paramètres (mondialisation, flux migratoires) ;
3. Décrire le rôle prépondérant des réseaux dans la redéfinition actuelle de la citoyenneté au sein des sociétés occidentales ;
4. Maîtriser le cadre de compétences en littératie médiatique.
5. Décrire le contexte d'intervention, les partenaires et les publics, dans le travail d'éducation permanente sur le terrain ;
6. Être informé et maîtriser les enjeux à la fois économiques, technologiques et politiques de l'éducation pour tous, avec sa dimension de conscience citoyenne et d'exercice des droits fondamentaux par tout un chacun ;

7. Découvrir les spécificités et les enjeux des différents terrains d'intervention de l'éducation aux médias dans les secteurs éducatifs formels et informels.

Dispositif de l'UE

Le cours est organisé en deux activités d'apprentissage (AA) complémentaires :

- AA1 : Éducation permanente et Citoyenneté par Frank Pierobon
- AA2 : L'éducation aux médias: concepts-clef et terrains d'intervention par Patrick Verniers

Chacune des AA sera composée d'exposés conceptuels, de présentations d'études de cas et de temps d'échanges collectifs autour d'enjeux ou de thématiques spécifiques à chaque terrain envisagé, apports théoriques et analytiques et/ou de rencontres avec des intervenants spécialisés.

Organisation de l'UE

AA1 : Éducation permanente et citoyenneté, Frank Pierobon, 20 heures.

Cette AA présente dans une perspective historique le développement de l'éducation permanente depuis les idéaux des Lumières et de la Révolution française jusqu'à aujourd'hui, en passant par le contrecoup social de la révolution industrielle et scientifique du XIX^{ème} siècle. Après une éclipse d'un demi-siècle correspondant aux Trente Glorieuses, l'éducation permanente a aujourd'hui recouvré une forte signification politique, à savoir la citoyenneté.

AA2 : L'éducation aux médias : concepts-clef et terrains d'intervention, Patrick Verniers, 12 heures.

Cette AA permettra aux étudiants ASCEP de disposer des concepts-clef et modèles de référence du secteur de l'éducation aux médias :

- modèle de compétences en littératie médiatique,
- Les pédagogies de l'EAM,
- les acteurs et la structuration du secteur de l'EAM en FWB,
- les controverses,
- et les enjeux de l'EAM.

Il abordera également différentes thématiques transversales telles que l'éducation au cinéma, la relation enfants-écrans, l'éducation aux médias d'information, l'éducation aux risques, etc. Le module permettra également d'approcher de manière critique les terrains d'intervention spécifiques de l'EAM.

Évaluation de l'UE

Chacun des modules sera évalué selon ses propres modalités :

Pour le module assuré par Frank Pierobon, un examen oral portant sur la capacité de raisonnement basé sur une maîtrise adéquate de la perspective historique de l'éducation permanente et de l'histoire des techniques (60% de la cote finale).

Pour le module assuré par Patrick Verniers, un examen oral portant sur des questions de réflexion portant sur la maîtrise des enjeux et concepts de l'éducation aux médias ou alternativement ,au choix de l'étudiant, sous la forme d'un travail écrit individuel portant sur une étude de cas problématisée (40% de la cote finale).

Ressources disponibles

Sur Cléo : notes de cours, supports et présentations Powerpoint. Présentations PowerPoint, articles, études, textes règlementaires.

Préparation au TFE II

TFAS2202 | 5 crédits | MA BLOC2 – Q1

Cette activité d'enseignement est la seconde partie du processus d'encadrement des travaux de fin d'études à l'IHECS. Le cours de préparation au TFE II comprend la finalisation de la réalisation du Mémoire médiatique, la mise en œuvre de la Mise en situation, la rédaction de l'Article. Quelques heures du cours sont également dédiées à la préparation du Stage.

Enseignants

Référent : Vinciane Verougstraete

Enseignants : Barbara Dupont, Jorge Magasich, Vinciane Verougstraete, Emmanuel Wathelet

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. Met en place un dispositif de Mise en situation pour évaluer les effets de son travail d'intervention médiatique auprès des publics, des partenaires et des experts ;
2. Acquiert une capacité de travail en équipe ;
3. Développe une méthodologie de recherche, une capacité d'analyse et des grilles d'interprétation pour l'écriture de son Article ;
4. Met en œuvre une recherche de stage en valorisant ses compétences et en utilisant les réseaux professionnels.

Dispositif de l'UE

L'UE se présente sous forme de séminaire animé par une équipe d'enseignants ayant des compétences complémentaires. Elle comprend des séances plénières construites à partir d'exposés méthodologiques, de coaching par groupe et de coaching individuel.

Organisation de l'UE

Cette activité, communément appelée « maillage », permet de finaliser des projets à visée professionnalisante où les étudiants allient leurs connaissances théoriques et médiatiques à l'acquisition de méthodologie de recherche, de modes d'intervention et de processus d'évaluation efficaces en lien avec leurs projet identifiés à partir de la réalité du terrain dans les secteurs liés à la section ASCEP.

Cette unité d'enseignement est organisée sur deux semestres.

Le premier semestre est consacré à différentes étapes qui sont à mener de front : la réalisation effective du mémoire médiatique, la conception du projet de mise en situation et la conception du projet d'Article.

Le second semestre est consacré à la réalisation du processus de mise en situation. Les résultats de cette évaluation doivent être exposés dans le rapport de Mise en situation. La réalisation du Stage devra également se faire au deuxième semestre. L'expérience de stage devra être analysée dans le « Rapport de stage ».

Évaluation de l'UE

L'évaluation porte sur la Mise en situation. Elle se fait à partir de la présentation orale lors du « Jury de Mise en situation » en présence des différentes équipes d'encadrement.

Ressources disponibles

Sur Cléo : notes de cours et présentations Powerpoint.

Situation de l'UE

Prérequis : préparation au TFE I.

Mémoire médiatique

MMAS2212 | 10 crédits | MA BLOC2 - Q1

Réalisés essentiellement en groupe, les « mémoires médiatiques », réalisations média de fin d'études, sorte de TFE pratique, permettent à l'étudiant de faire preuve de sa maîtrise des canaux et des techniques médiatiques, ainsi que de sa capacité à transmettre un message à un public donné. Plus que des « produits », les mémoires médiatiques s'intègrent dans un projet de communication conçu de manière intégrée et transversale.

Enseignants

Référent : accompagnant média principal

Enseignants : un comité d'accompagnement choisi par les étudiants et les enseignants de l'UE préparation au TFE I

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. Maîtrise les canaux et techniques médiatiques ;
2. Transmet un message à un public donné ;
3. Développe sa créativité en matière de communication appliquée ;
4. S'adapte aux circonstances et aux milieux de travail ;
5. Développe la capacité de travailler en équipe ;
6. Met en situation son travail médiatique auprès d'un public réel ;
7. Estime les effets et l'incidence réelle ou supposée du message médiatisé sur le public ;
8. Propose une critique de la transposition/traduction médiatique ;
9. Acquiert un recul critique par rapport au projet global pouvant selon les cas induire une prise de position déontologique, éthique voire philosophique ;
10. Est capable de présenter un projet.

Dispositif de l'UE

Pédagogie de projet, encadrement des étudiants par un comité d'accompagnement.

Organisation de l'UE

La réalisation du mémoire médiatique a l'objectif de former l'étudiant en vue de l'insertion professionnelle. Cette réalisation est l'aboutissement d'un travail de recherche qui est encadré dans l'UE préparation au TFE I (rédaction de l'état de la question et du dossier de production).

Évaluation de l'UE

Présentation du mémoire médiatique devant un jury composé de professionnels, de leur comité d'accompagnement et d'un responsable de la section et mise en situation auprès du public cible (cf. règlement).

Situation de l'UE

Corequis préparation au TFEI

Stage

STAS2221 | 10 crédits | MA BLOC2 – Q2

Le stage de Master2 est un stage de participation pendant lequel l'étudiant(e) effectue des tâches au sein d'une association ou d'une organisation, sous la direction d'un maître de stage. L'étudiant(e) devra assurer une fonction déterminée qui comportera de réelles responsabilités.

Enseignants

Référente : Vinciane Verougstraete

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. Précise son propre projet professionnel avec rigueur et ambition ;
2. Acquiert des capacités de recherche d'emploi, renforce ses contacts et la connaissance des milieux professionnels ;
3. Met en valeur ses capacités et ses compétences acquises tout au long de son cursus ;
4. Analyse de manière critique le fonctionnement d'une organisation ;
5. Apprend à rédiger ses observations dans un rapport circonstancié ;
6. Gagne en confiance et en autonomie.

Dispositif de l'UE

La présentation des objectifs et de l'organisation concrète du stage font l'objet d'une séance de deux heures au début du premier semestre. Le choix du stage est supervisé par l'enseignante tout au long du semestre pour aboutir à la signature de la convention par toutes les parties pour la fin du premier semestre.

Organisation de l'UE

Le stage doit être réalisé durant le deuxième semestre de l'année académique. L'étudiant peut choisir de réaliser un stage de cinq jours durant dix semaines ou de quatre jours durant douze semaines. L'horaire de travail peut être organisé de manière souple pour permettre à l'étudiant d'adapter ses prestations aux réalités professionnelles.

Évaluation de l'UE

À la fin de la période de stage, le maître de stage transmet une évaluation sur un formulaire préétabli par l'IHECS. Cette première évaluation permet d'avoir une vision de l'implication professionnelle de l'étudiant. Elle est considérée comme un indicateur de la qualité de l'investissement de l'étudiant mais n'a pas de valeur effective.

L'évaluation finale se fait essentiellement sur base d'un rapport critique d'une douzaine de pages rédigé par l'étudiant au terme du stage. Ce rapport doit répondre aux consignes pédagogiques transmises au début de l'année académique.

Ce rapport est évalué par deux enseignants à savoir la responsable et le promoteur de stage. Cette évaluation fait ensuite l'objet d'un échange comportant trois étapes rassemblant trois étudiants : 1) autoévaluation (trois points positifs et trois points négatifs) ; 2) préparation par les pairs d'une question ciblée sur la perception du monde du travail ; 3) feedback par l'enseignante à partir de la lecture du rapport de stage tout en articulant ce feedback avec l'avis du maître de stage.

Ressources disponibles

Le document « Vadémécum du stage en ASCEP » posté sur Cléo et la liste des lieux de stage évalués par les étudiants depuis 12 ans. Envoi par mail des nombreuses propositions de stage reçues par la section.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Article (travail théorique de mémoire)

MTAS2222 | 10 crédits | MA BLOC 2 – Q1 et Q2

Dans le cadre des Travaux théoriques de mémoire, l'Article est un travail individuel et unique qui a la caractéristique d'être « scientifique » c'est-à-dire d'être contrôlable par autrui. Partie intégrante des travaux de fin d'études, il doit démontrer l'existence d'une démarche intellectuelle originale sur des questions liées aux terrains de la culture, du social ou du développement. Le processus d'élaboration de l'article est formateur en ce qu'il engage les facultés de conceptualisation, d'analyse et de réflexivité de l'étudiant.

Enseignants

Référent : le (la) promoteur(-trice) choisi(e) par l'étudiant(e),
Les enseignants du cours de préparation au TFE II.

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

- 1. Satisfait aux exigences propres à la recherche scientifique ;**
- 2. Questionne et actualise son savoir et ses pratiques professionnelles en matières sociales (1) ;**
- Mobilise des modèles théoriques pertinents pour analyser d'un point de vue critique les enjeux des réseaux politiques, sociaux et culturels, au niveau local et global (2.1) ;
- Consulte les personnes ressources et les experts des thématiques abordées dans les différentes langues enseignées (2.3);
- 5. Approche les terrains socioculturels et leurs modes de transmission des savoirs et des pratiques (3) ;**
- Prend contact et gère les relations avec les acteurs des réseaux socioculturels (3.1) ;
- Observe et comprend la dynamique de transmission des savoirs et des pratiques (3.2) ;
- Constitue et entretient un réseau de relations internes et externes (3.4) ;
- Fait preuve de capacités rédactionnelles qui lui permet de construire un propos nuancé dans un cadre scientifique ;
- Défend oralement son travail dans une discussion critique contradictoire.

Dispositif de l'UE

Dans le cadre du cours de Maillage en Master I, les étudiants reçoivent une première information concernant les attentes pédagogiques pour la rédaction de leur Article. Mais c'est dans le cadre du cours de Maillage en Master II que les étudiants assistent à diverses séances conçues pour leur donner les outils méthodologiques pour lancer leur recherche. L'étudiant devra alors faire la preuve de sa capacité à choisir une thématique et à la problématiser en élaborant une question de recherche pertinente. Il devra ensuite effectuer une revue de littérature. Il pourra alors décrire et utiliser un cadre théorique adéquat permettant l'analyse de données récoltées selon une méthodologie adaptée et rigoureuse et aboutissant à la production de résultats pour finalement tirer des conclusions faisant la preuve de son recul critique.

Organisation de l'UE

Le choix du thème de l'Article doit être finalisé pour la fin du premier semestre du Master II. L'étudiant remettra le choix de son sujet et de son promoteur sur le document ad-hoc pour la mi-décembre. Les lectures, recherches et analyses auront lieu dans le courant du deuxième semestre du Master II pour être finalisé par la rédaction d'un article scientifique qui comprendra 10 à 15.000 mots avec annexes et résumés en trois langues.

Évaluation de l'UE

Une présentation et défense orale de l'article d'une demi-heure se fait lors d'une des deux sessions prévues par l'IHECS (juin et septembre). La Commission des mémoires théoriques aura défini le jury d'évaluation composé de trois membres : le président, le promoteur et le lecteur.

(cf. règlement).

Ressources disponibles

- Powerpoint des présentations sur Cléo ;
- Exemples d'Article de qualité d'autres années ;
- Grille d'évaluation du mémoire théorique ;
- Règlement académique de l'IHECS. Voir notamment la section 1 « Définition et caractéristiques générales du mémoire de fin d'études », la section 8 « De la commission des travaux théoriques de mémoire », la section 9 sous-section 4 portant sur « l'évaluation de l'article ».

Situation de l'UE

Corequis : Préparation au TFE I et II.

Cultures et religions occidentales

CURE2219 | 5 crédits | MA BLOC 2 – Q1 [cours à choix]

La médiation culturelle rencontre bien souvent le fait religieux, à mi-chemin entre le particularisme communautaire – la tradition – et l’engagement personnel – la foi. Comment se positionner par rapport à la religion traditionnelle, sans perdre l’essentiel de par une lecture sociologique et « scientifique » et sans s’y noyer de par une adhésion naïve sinon aveugle à ce grand mystère qu’est, pour l’homme, son propre besoin de sens et de sacré.

Enseignants

Frank Pierobon, référent

Acquis d’apprentissage

Au terme de l’unité d’enseignement, l’étudiant

1. S’initier aux religions majeures de l’Occident : Judaïsme, Chrétienté (catholicisme, protestantisme) et Islam, en abordant les textes fondateurs ainsi que le rapport à l’écriture de ces religions (la lecture, l’interprétation, la mémoire, l’oralité, etc.)
2. Comprendre la tendance profonde à la laïcisation qui est le fait de la Modernité dans la société occidentale depuis le dix-huitième siècle.
3. Adopter une approche analytique respectueuse aussi bien des croyances que de l’athéisme : cette approche s’intéresse aux paradigmes médiologiques spécifiques des religions et de la modernité (par exemple le regard et le visible, et donc l’invisible, et donc l’icône et l’idole, et donc le blasphème, la photographie, le cinéma, etc.)
4. Découvrir quelques auteurs de référence, en anthropologie, en sociologie et en philosophie de la religion.

Dispositif de l’UE

Le cours est donné *ex cathedra*, avec possibilité constante d’ouvrir un débat. C’est un cours à option.

Organisation de l’UE

Les principales religions européennes peuvent être utilement appréhendées comme autant de formes culturelles, c’est-à-dire de manières de vivre et de gérer les émotions les plus fondamentalement humaines et humanisantes : celles-ci sont la vie et la mort, la douleur et le plaisir, le serment et le parjure, l’icône et le blasphème, etc.

Par cette approche culturaliste, la religion apparaît comme ce qui structure l'expérience humaine en tant que vécue selon des instruments analytiques qui examinent les stratégies chaque fois différenciées que les religions en Occident mettent en place pour articuler ensemble le regard, l'image, la voix, la parole, l'écriture, la mémoire, l'autre, etc. Ces stratégies sont médiologiques, en ce sens qu'elles concernent des moyens (media), et en particulier des formes culturelles (des « paradigmes ») associées aux sens (vue, ouïe, parole, usages du corps, etc.).

Fait essentiel, ces paradigmes ont radicalement muté avec la modernité : l'image, avec la photographie et le cinéma, la voix avec l'enregistrement, l'oralité et la mémoire (et par conséquent l'identité) avec l'écriture et la science... Avec ces instruments de la médiologie, la modernité elle-même, ce moment de désenchantement et d'indifférence tiède vis-à-vis du fait religieux peut être utilement interrogée. Et cela peut s'avérer utile pour renforcer l'efficacité de la méditation culturelle, qui doit toujours déjà réconcilier modernité et traditions.

Évaluation de l'UE

Examen individuel (oral – 100% de la note totale).

Ressources disponibles

Sur Cléo : notes de cours et présentations Powerpoint.

Références

Une bibliographie est incluse dans le syllabus (100 pages) sur Cléo.

Animation et critique artistique

ACRI2219 | 2017-2018 | MA BLOC 2 – Q1 [cours à choix]

Suivant une approche phénoménologique, les étudiants visitent plusieurs expositions d'art. Ils traduisent ensuite leur expérience sous la forme de chroniques radiophoniques dont certaines pourront être mises à l'antenne. Si la mise en mots est nourrie de balises d'interprétation propres à l'art contemporain et à l'histoire de l'art, l'étudiant demeure autonome dans sa démarche, résolument acteur de son apprentissage.

Enseignants

Référent : Pascal Goffaux

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. Questionner et actualiser son savoir et ses pratiques professionnelles en matières sociales
2. Approcher les terrains socioculturels et leurs modes de transmission des savoirs et des pratiques
3. Mettre en œuvre la réalisation pratique et médiatique des contenus, supports et environnements d'intervention
4. Évaluer la démarche d'intervention socioculturelle et éducative et ses effets auprès des publics, des usagers et des partenaires
5. Reconnaître puis traduire une émotion dans une optique d'éducation permanente en en faisant un moteur de transformation du monde.

Dispositif de l'UE

Visites d'exposition, séminaires d'écriture, mise en onde des billets radiophoniques.

Organisation de l'UE

L'approche phénoménologique sous-tendant la démarche proposée dans l'unité d'enseignement consiste à donner la priorité aux sensations et aux émotions vécues par les étudiants confrontés à des œuvres d'art lors de visites de plusieurs expositions. Les expositions visitées dépendent de l'actualité culturelle et peuvent avoir fait l'objet d'une couverture médiatique.

La traduction des émotions doit permettre de comprendre les tenants et aboutissants de l'œuvre par une mise en adéquation avec les outils de l'histoire de l'art en universalisant la subjectivité – comme le suppose toute démarche d'éducation permanente. L'étudiant est ainsi amené à construire un discours logique et argumenté, par exemple en faisant référence à une école d'art ou un mouvement artistique.

La rédaction d'une chronique radiophonique faisant le compte-rendu de l'expérience ancre de cette façon la mise à distance d'avec l'expérience elle-même. Le travail sur l'écriture est l'occasion de penser le récit, la narration et l'oralité.

Évaluation de l'UE

Évaluation continue et évaluation par les pairs non cotés.

Production de deux textes de critique artistique (un des deux sujets imposé) pour 100% de la note finale.

Ressources disponibles

Notes mises à disposition des étudiants après chaque séance.

Ontwikkelingssamenwerking en humanitaire hulp

HULP2219 | 2017-2018 | MA BLOC 2 – Q1 [cours à choix]

Introduction à l'assistance humanitaire et à la coopération au développement en langue néerlandaise.

Enseignants

Georg Brandt, référent

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. Questionner et actualiser son savoir et ses pratiques professionnelles en matières sociales

- Prendre un recul critique par rapport au sens et à la pertinence de ses savoirs et de ses pratiques
- Évaluer et actualiser en permanence ses connaissances et compétences
- Articuler à ses connaissances les apports de disciplines différentes
- Mobiliser son savoir autour de projets de recherche appliquée et de recherche-action.
- Développer des connaissances nouvelles et les articuler à des pratiques sociales innovantes

2. Interpréter de façon critique les enjeux des réseaux politiques, sociaux et culturels, du local au global

- Mobiliser des modèles théoriques pertinents pour analyser d'un point de vue critique les enjeux des réseaux politiques, sociaux et culturels, au niveau local et global
- Développer des réseaux socioculturels dans le sens des principes de « Démocratie culturelle » et de « Démocratisation de la culture » tels qu'ils sont énoncés dans le décret sur l'éducation permanente.
- Consulter les personnes ressources et les experts des thématiques abordées dans les différentes langues enseignées

3. Imaginer, contextualiser, structurer des modes d'intervention socioculturelle et d'éducation permanente

- Décrire le contexte d'intervention, les partenaires et les publics
- Collecter, hiérarchiser, imaginer les contenus socioéducatifs et socioculturels des messages à construire

- Maîtriser l'écriture des différents documents en vue d'une réalisation médiatique
- Élaborer une stratégie/plan d'intervention et de mise en œuvre médiatique
- Inventorier les moyens disponibles
- Assurer la cohérence des dispositifs mis en place

Dispositif de l'UE

Le caractère du cours («ex-cathedra», «séminaire»...) dépendra du nombre d'étudiants (avec 10 plutôt «séminaire», avec 50 plutôt «ex-cathedra»). Par ailleurs, des experts viennent témoigner de leur expérience.

Organisation de l'UE

Après avoir distingué les caractéristiques de l'intervention humanitaire et la coopération au développement, deux pratiques qui se sont développées durant la deuxième moitié du 20ème siècle, un aperçu de la coopération belge et européenne est donné. A l'exemple du Rwanda (et du Congo) ces principes ainsi que la difficulté de passage de l'un à l'autre sont illustrés. Le commerce équitable, la récolte de fonds, le rôle de la presse dans les pays du sud, le SIDA en Afrique, le microcrédit ainsi que la question de l'occupation palestinienne seront traités au cours.

Notions touchant à l'assistance humanitaire qui seront également abordés durant le cours : l'impact de l'interventionnisme; la dépendance nord-sud; les limites de la visibilité; les causes et conséquences de l'instabilité politique en Afrique centrale; l'analyse du reflet de la culture occidentale dans l'apport humanitaire; les besoins réels du terrain; l'analyse de l'importance du suivi lors de projets structurels...

Évaluation de l'UE

L'évaluation (examen oral – 100% de la note finale) sera basée sur un article critique (2 pages) faisant le lien entre le cours et un(e) aspect/pays/projet/ONG/stratégie/phénomène... choisi par l'étudiant ainsi qu'une question par rapport au cours.

Journalisme d'éducation permanente

EDPE2219 | 2017-2018 | MA BLOC 2 – Q1 [cours à choix]

Découvrir le journalisme d'éducation permanente (JEP), un concept à la croisée de deux sections de l'Ihecs (PI et ASCEP), qui peut s'appliquer tant à la « grande presse » qu'à la presse associative. Analyser un corpus de réalisations produites en Europe, aux Etats-Unis et en Afrique. Comprendre l'intérêt du JEP et le pratiquer.

Enseignants

Anne-Marie Impe, référent

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. Questionner et actualiser son savoir et ses pratiques professionnelles en matières sociales
 - Prendre un recul critique par rapport au sens et à la pertinence de ses savoirs et de ses pratiques
 - Évaluer et actualiser en permanence ses connaissances et compétences
 - Articuler à ses connaissances les apports de disciplines différentes
 - Mobiliser son savoir autour de projets de recherche appliquée et de recherche-action.
 - Développer des connaissances nouvelles et les articuler à des pratiques sociales innovantes
2. Interpréter de façon critique les enjeux des réseaux politiques, sociaux et culturels, du local au global
 - Mobiliser des modèles théoriques pertinents pour analyser d'un point de vue critique les enjeux des réseaux politiques, sociaux et culturels, au niveau local et global
 - Développer des réseaux socioculturels dans le sens des principes de « Démocratie culturelle » et de « Démocratisation de la culture » tels qu'ils sont énoncés dans le décret sur l'éducation permanente.
 - Consulter les personnes ressources et les experts des thématiques abordées dans les différentes langues enseignées

3. Imaginer, contextualiser, structurer des modes d'intervention socioculturelle et d'éducation permanente
 - Décrire le contexte d'intervention, les partenaires et les publics
 - Collecter, hiérarchiser, imaginer les contenus socioéducatifs et socioculturels des messages à construire
 - Maîtriser l'écriture des différents documents en vue d'une réalisation médiatique
 - Élaborer une stratégie/plan d'intervention et de mise en œuvre médiatique
 - Inventorier les moyens disponibles
 - Assurer la cohérence des dispositifs mis en place

Organisation de l'UE

Le journalisme d'éducation permanente vise à fournir à chacun les informations et explications nécessaires pour mieux comprendre le monde dans lequel il vit et mieux jouer son rôle de citoyen. Mais il va bien au-delà de la simple explication. Le JEP veille en effet à mettre le journalisme d'excellence au service du plus grand nombre et pas seulement d'une élite. C'est donc une démarche, une philosophie, un choix politique qui cherchent à réduire la fracture sociétale et à renforcer la démocratie, en donnant à chacun les outils nécessaires pour participer en toute connaissance de cause à la vie de la cité.

Le cours partira de plusieurs anecdotes et récits de vie. Puisés tant au Sud qu'au Nord de la planète, ils serviront de base à une réflexion introductive sur le journalisme et la communication sociale et conduiront à s'interroger sur la manière dont ils sont pratiqués aujourd'hui.

L'atelier sera ensuite structuré en trois parties : (1) Présentation du concept de journalisme d'éducation permanente: définition, caractéristiques, enjeux. (2) Examen des conditions d'exercice du JEP dans les pays dits « développés ». Analyse critique de documents de presse écrite, audiovisuelle et radiophonique pour vérifier s'ils répondent aux critères du journalisme d'éducation permanente. Réalisations pratiques. (3) Le JEP dans les pays « en voie de développement ». Des exemples puisés dans les médias et projets de développements de divers pays africains seront explorés. Le partenariat entre l'IHECS et le journal Le Souverain de Bukavu (Sud-Kivu, RD Congo) sera également présenté.

Un lien pourra éventuellement être esquissé dans certains cas avec les stages et travaux de fin d'étude des étudiants.

Évaluation de l'UE

L'évaluation englobera le savoir et le savoir-faire. Il y aura, d'une part, un examen écrit portant sur les questions théoriques (50% de la note finale), qui attestera de la bonne compréhension et appropriation du concept. D'autre part, la participation active (50% de la note finale) aux jeux de mise en situation, aux travaux individuels et de groupes réalisés pendant les cours, montrera la capacité de l'étudiant à pratiquer le JEP. La présence aux ateliers est donc très vivement souhaitée.

Ressources disponibles

Syllabus et diaporama. Documents de presse écrite, audio-visuelle et radiophonique. Boîte à images, flanellographe, films et fiches de communication.

Référentiel de compétences

Master en communication appliquée spécialisée – Animation socioculturelle et éducation permanente

Le Master en communication appliquée spécialisée – Animation socioculturelle et

éducation permanente œuvre dans les secteurs culturel (institutions et organisations culturelles, aide à la création, production de biens culturels, réalisation d'événements, loisirs...), du développement (ONG, humanitaire, développement durable, écologie...), de l'action sociale (intégration, réseaux associatifs, réseaux publics...) et de l'éducation (éducation aux médias, formation d'adultes...).

Il est un agent de création et de développement de nouvelles formes de développement social, de cohésion sociale, de citoyenneté active. Acteur, créateur ou gestionnaire de cet engagement, son action repose sur une dimension d'analyse critique et sur une dialectique d'intervention qui allie compétences communicationnelles et utilisation des médias.

Les acquis de l'apprentissage, en termes de savoirs, aptitudes et compétences, correspondent au niveau 7 du Cadre des certifications de la Communauté française (CcCF) (Décret du 9/5/2008 renforçant la cohérence de l'enseignement supérieur et œuvrant à la simplification administrative dans l'enseignement supérieur universitaire et hors universités) et du Cadre Européen des Certifications (CEC) (Journal Officiel de l'Union Européenne, 6/5/2008, C111/5-6).

1. Questionner et actualiser son savoir et ses pratiques professionnelles en matières sociales

- 1.1. Prendre un recul critique par rapport au sens et à la pertinence de ses savoirs et de ses pratiques,
- 1.2. Évaluer et actualiser en permanence ses connaissances et compétences,
- 1.3. Articuler à ses connaissances les apports de disciplines différentes,
- 1.4. Mobiliser son savoir autour de projets de recherche appliquée et de recherche-action,
- 1.5. Développer des connaissances nouvelles et les articuler à des pratiques sociales innovantes.

2. Interpréter de façon critique les enjeux des réseaux politiques, sociaux et culturels, du local au global

- 2.1. Mobiliser des modèles théoriques pertinents pour analyser d'un point de vue critique les enjeux des réseaux politiques, sociaux et culturels, au niveau local et global,
- 2.2. Développer des réseaux socioculturels dans le sens des principes de « Démocratie culturelle » et de « Démocratisation de la culture » tels qu'ils sont énoncés dans le décret sur l'éducation permanente,

- 2.3 Consulter les personnes ressources et les experts des thématiques abordées dans les différentes langues enseignées.

3. Approcher les terrains socioculturels et leurs modes de transmission des savoirs et des pratiques

- 3.1. Prendre contact et gérer les relations avec les acteurs des réseaux socioculturels,
- 3.2. Observer et comprendre la dynamique de transmission des savoirs et des pratiques,
- 3.3. Apprendre à transmettre des savoirs et des pratiques,
- 3.4. Constituer et entretenir un réseau de relations internes et externes,
- 3.5. Comprendre et participer aux dynamiques mémorielles des institutions socioculturelles.

4. Imaginer, contextualiser, structurer des modes d'intervention socioculturelle et d'éducation permanente

- 4.1. Décrire le contexte d'intervention, les partenaires et les publics,
- 4.2. Collecter, hiérarchiser, imaginer les contenus socioéducatifs et socioculturels des messages à construire,
- 4.3. Maîtriser l'écriture des différents documents en vue d'une réalisation médiatique,
- 4.4. Élaborer une stratégie/plan d'intervention et de mise en œuvre médiatique,
- 4.5. Inventorier les moyens disponibles,
- 4.6. Assurer la cohérence des dispositifs mis en place.

5. Négocier les contenus et les conditions matérielles de réalisation de supports médiatiques et d'intervention socioculturelle et éducative avec les institutions et les partenaires formels et informels

- 5.1. Comprendre les stratégies institutionnelles et identifier les lignes d'actions sociales et culturelles des partenaires,
- 5.2. Fédérer les partenaires de l'action socioculturelle,
- 5.3. Susciter et formaliser des accords concernant des stratégies d'intervention de communication et d'éducation,
- 5.4. Présenter une évaluation des coûts financiers, matériels et humains de l'intervention projetée,
- 5.5. Analyser et répondre à des appels d'offre, rédiger des manifestations d'intérêt selon les normes européennes.

6. Mettre en œuvre la réalisation pratique et médiatique des contenus, supports et environnements d'intervention

- 6.1. Planifier les étapes de réalisation médiatique,
- 6.2. Assurer la captation des matières, l'encodage des données et leur traitement,
- 6.3. Assurer la recherche de conformation et de rectification,
- 6.4. Assurer la mise à niveau technique et la finition.

7. Communiquer efficacement, oralement et par écrit

- 7.1. Assurer la conception de la mise en situation et du collectage d'information,
- 7.2. Mener à bien la pré-évaluation du processus d'intervention,
- 7.3. Réaliser la mise en situation auprès des publics et des acteurs,
- 7.4. Collecter et analyser les données collectées,
- 7.5. Évaluer la production avec les partenaires, les experts et surtout les publics.

8. Assurer la dynamique des groupes, des collectifs et des réseaux

- 8.1. Diffuser une production médiatique dans les collectifs et les réseaux,
- 8.2. Élaborer des projets en groupe et activer des réseaux au bénéfice du citoyen,
- 8.3. Évaluer collectivement le travail de groupe,
- 8.4. Organiser des événements facilitant la vie des réseaux.

